

Université catholique de Louvain

Faculté de théologie



**Le Processus « Chemins d'Église » du diocèse de Tournai
de 1993-1997. Une synodalité sans synode**

Mémoire présenté par Geneviève Frère

En vue de l'obtention du

Diplôme de Master en théologie, finalité

approfondie en théologie pratique

Promoteur : Professeur Arnaud Join-Lambert

Année académique 2011-2012

Remerciements

En préambule de ce mémoire, je souhaitais adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire ainsi qu'à la réussite de ces deux années universitaires.

Je tiens à remercier sincèrement Monsieur Arnaud Join-Lambert, promoteur de ce mémoire, qui s'est toujours montré à l'écoute et disponible.

Mes remerciements s'adressent également à Messieurs Joseph Famerée et Léon-Louis Christians qui ont accepté d'être les lecteurs de ce travail.

J'exprime ma gratitude à Monseigneur Guy Harpigny, évêque de Tournai, Madame la Chancelière Maryse Harvengt et Monsieur le Chanoine Michel Vinckier pour leur confiance. Je n'oublie pas Monsieur le Vicaire général Olivier Fröhlich, Messieurs les Vicaires épiscopaux, Monsieur le responsable des ressources humaines Pascal Mutombo, Monsieur le responsable du service presse et communication Hubert Wattier et chacun de mes collègues pour leur patience et leur soutien dans mes charges professionnelles.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers Alain Godet qui a eu la gentillesse de lire et corriger ce travail.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à tous mes proches et amis, qui m'ont toujours soutenue et encouragée.

Table des matières

Remerciements.....	1
Table des matières.....	3
Introduction.....	7
Sujet, champ et limites du travail, visées et originalité de la recherche	7
a. Faire mémoire de la synodalité	7
b. Le choix des concepts : La synodalité de l'Église locale	8
c. Approche de théologie pratique de la question de la synodalité.....	10
d. Clarification du rapport au synode de « Chemins d'Église »	12
e. La question de la réception	13
Axe – Epistémologie – Méthodologie – Sources utilisées	15
a. Deux questions épistémologiques	15
b. Méthodologie.....	16
c. Sources principales.....	17
Chapitre I. Du concile Vatican II à « Chemins d'Église ».....	21
1.1. Le style de l'évêque conciliaire et la réception du Concile dans le diocèse.....	21
1.1.1. L'émergence d'une nouvelle manière d'être au monde des évêques	22
1.1.2. Le style épiscopal de Charles-Marie Himmer	24
1.2. La naissance du Conseil presbytéral et du Conseil pastoral diocésain.....	25
1.3. La consultation de Charleroi et la régionalisation du Conseil pastoral diocésain	29
1.4. Reprise conclusive.....	31

Chapitre II. « Chemins d’Église », une synodalité en actes	35
2.1. Où ?.....	35
2.2. Quand ?	37
2.3. Pourquoi ?	39
2.4. Qui... Pour qui ?	41
2.5. Comment ?	42
2.6. Quoi ?.....	44
2.6.1. Quelles sont les principales activités de la pratique ?	44
2.6.2. Ces activités sont-elles spontanées, organisées, institutionnelles ? À quels champs sociaux et ecclésiaux touchent-elles ?	49
2.6.3. Une nouvelle figure d’Église.....	49
2.6.4. La réception de « Chemins d’Église » et la démarche « Renaissance ».....	55
2.6.5. Du Conseil pastoral diocésain à l’Assemblée diocésaine	58
2.7. Reprises conclusives.....	60
Conclusion.....	63
Synthèse des résultats obtenus	63
Conclusion théologique	64
Bibliographie.....	65
Sources.....	65
Autres sources et littératures secondaires	70
Annexe	73

Introduction

Sujet, champ et limites du travail, visées et originalité de la recherche

a. Faire mémoire de la synodalité

Fin 2010, dans un article programmatique de la nouvelle année liturgique, Monseigneur Harpigny annonçait le surgissement d'un nouveau projet : la célébration d'un synode diocésain¹. C'est un événement important et inédit car aucun synode diocésain n'a été célébré en Belgique depuis le concile Vatican II. En commençant mes recherches historiques, j'ai pris conscience que si le diocèse de Tournai n'a pas encore célébré de synode depuis le concile Vatican II, il a néanmoins acquis, au cours de cette période, une grande expérience de la synodalité. En effet, sous l'épiscopat de Monseigneur Himmer (1949-1977), le diocèse a installé différents organes de synodalité : le Conseil presbytéral et le conseil pastoral. Sous l'épiscopat de Monseigneur Huard (1977-2002), cette installation a continué et une démarche synodale a été lancée. Sous l'épiscopat de Monseigneur Harpigny (dès 2003) se prépare à présent un synode en tant que tel. Dans ses *Entretiens d'automne*, Yves Congar déclare : « S'il n'est pas essentiel pour l'Église de réunir des "synodes", qui sont des événements particuliers, il lui est essentiel d'être "synodale" »². Ce nouvel événement de la synodalité, le synode tel qu'il peut être vécu après le concile Vatican II, vient s'inscrire dans un environnement déjà riche d'expérience synodale. La synodalité ne s'improvise pas, elle s'expérimente encore et encore.

Si, selon Jean Joncheray, « chaque synode est une histoire unique »³, je voudrais montrer que chaque synode a une histoire unique. Pour André Talbot, « la volonté de s'intéresser non seulement à l'histoire proprement dite du synode mais aussi à sa préhistoire s'explique encore par la nécessité de se demander pour quelles raisons, à un

¹ Guy HARPIGNY, *Le ciel se réjouit, le monde est en fête, car le Seigneur vient. É Il va prendre en pitié les pauvres de son peuple* (Cf. Is 49,13), dans *Église de Tournai*, 12 (2010), p. 605.

² Yves CONGAR, *Entretiens d'automne* (Théologies), Paris, Cerf, 1987, p. 19.

³ Jean JONCHERAY, *L'apprentissage d'une coresponsabilité*, dans Henri MONCEAU (éd.), *Les synodes diocésains*, Paris, Desclée De Brouwer, 1994, p. 152.

moment donné, la “célébration” d’un synode diocésain entre dans le champ du possible et du souhaitable »⁴.

Dans ce travail, je ferai mémoire de la synodalité dans le diocèse de Tournai depuis le concile Vatican II, qui a renouvelé la question synodale, jusqu’aux portes du synode dans une construction historique, originale au regard de l’état de l’art. Le projet pastoral diocésain « Chemins d’Église », grand repère de la synodalité dans le diocèse de Tournai dans les années 90 et objet plus particulier de ce travail, sera situé dans une continuité.

b. Le choix des concepts : La synodalité de l’Église locale⁵

Gilles Routhier fournit un intéressant bagage conceptuel pour avancer dans l’exploration de la réalité synodale du diocèse de Tournai. Pour cela, il se situe au carrefour de l’ecclésiologie, du droit ecclésial et des pratiques des Églises locales. Il l’exprime cette position par l’axiome méthodologique suivant : « De même que l’on ne peut pas traiter comme disjointe et indépendante la communion trinitaire, les processus instituant qui la révèlent (les sacrements, l’annonce de l’Évangile et la profession de foi), les formes dans lesquelles ils s’expriment (les rituels) et les pratiques ecclésiales dans lesquelles ils s’actualisent (les célébrations) ; de la même façon, dans le domaine du *munus regendi*, on ne pourra pas parler de la *communio*, qui trouve son foyer dans la Trinité, sans faire référence au droit de la communion – constitué de formes typiques de relation – à des formes institutionnelles spécifiques et à des pratiques ecclésiales concrètes qui manifestent et actualisent la *communio* »⁶. Pour Gilles Routhier, « la synodalité [...] n’est rien d’autre que la manifestation de la communion au plan du *munus regendi* »⁷, une manifestation de ce que l’Église est et vit, au plan du gouvernement.

⁴ André TALBOT, *Constructions sociales et institutionnelles des étapes synodales. À propos du synode du diocèse de Poitiers*, dans Jacques PALARD (éd.), *Le gouvernement de l’Église catholique. Synodes et exercice du pouvoir* (Sciences humaines et religion), Paris, Cerf, 1997, p. 133.

⁵ Au concile, les pères utilisent les termes d’« Église locale » et d’« Église particulière » comme des synonymes. Je choisis d’appeler l’« Église diocésaine », l’« Église locale », l’« Église en un lieu ». « Particulier » est ambigu et donne une impression de partie et non de *portio*. Voir Gilles ROUTHIER, « Église locale » ou « Église particulière ». *Querelle sémantique ou option théologique ?*, dans *Studia canonica*, 25 (1991), p. 277-334.

⁶ Gilles ROUTHIER, *Le défi de la communion. Une relecture de Vatican II* (Brèches théologiques 18), Montréal/Paris, Médiaspaul, 1994, p. 16.

⁷ Gilles ROUTHIER, *Le défi de la communion*, p. 205-206.

Ainsi, si les formes typiques de relations mises en place par la synodalité expriment ce qu'est l'Église, ce que démontre Gilles Routhier en établissant un parallèle entre le droit qui s'enracine dans la communion et le droit qui s'exprime dans la vie synodale de l'Église locale, alors le chrétien qui a accès à cette vie synodale peut connaître ce qu'est l'Église. Gilles Routhier reprend, à ce sujet, l'adage bien connu de Patrick W. Collins : « Comme personne expérimentant l'Église, il en viendra à penser l'Église »⁸. Joseph Thomas est un jésuite qui a suivi les expériences synodales au cours de sa vie et relu celle-ci à la lumière de la pensée de saint Ignace, pour qui l'homme spirituel est un homme d'Église, un homme qui a le sens de l'Église. Pour Joseph Thomas, « des médiations institutionnelles sont nécessaires. Elles seules permettront de vivre une expérience d'Église, fondatrice du véritable sens de l'Église. Ces médiations existent. Ce sont les synodes diocésains »⁹. Pour Hervé Legrand, la synodalité n'est pas seulement une expérience, elle « est le mode normal de vie en Église »¹⁰.

Ce droit s'exprime institutionnellement. Cette face institutionnelle et juridique de la synodalité doit toujours correspondre et permettre la manifestation de sa face interne : la communion. Pour présenter cette face « externe » de la synodalité, j'aurai recours aux catégories d'Alphonse Borras, pour lequel, « à côté d'une synodalité plus informelle résultant de l'écoute mutuelle et du partenariat des baptisés dans la mission »¹¹, se situe une synodalité plus ou moins formalisée, institutionnalisée. La synodalité a besoin d'institutions pour être exprimée mais elle ne s'y limite pas. L'histoire des institutions concerne aussi des institutions dont a héritées le diocèse de Tournai. Ce sont des institutions qui ont permis et qui permettent encore au peuple de Dieu d'expérimenter une parole libre, une participation au gouvernement du diocèse. La synodalité imprègne la vie du diocèse de Tournai, des régions, des unités pastorales, des paroisses. Je ne vais pas retracer précisément l'histoire de chaque institution mais, dans une marche chronologique, proposer des arrêts sur images. Je ne traiterai pas de la synodalité des

⁸ Patrick W. COLLINS, *The diocesan synod - An assembly of the People of God*, dans *The Jurist*, 33 (1973), p. 402.

⁹ Joseph THOMAS, *Les synodes diocésains et le sens de l'Église*, dans Henri MONCEAU (éd.), *Les synodes diocésains*, Paris, Desclée De Brouwer, 1994, p. 143.

¹⁰ André TALBOT, *Constructions sociales et institutionnelles des étapes synodales*, p. 150.

¹¹ Alphonse BORRAS, *La synodalité du peuple de Dieu*, p. 270.

communautés associatives mais je présenterai quelques moments forts de la synodalité des communautés hiérarchiques diocésaines¹².

c. Approche de théologie pratique de la question de la synodalité

Ce travail propose une approche de théologie pratique de la question de la synodalité, en particulier du projet pastoral diocésain « Chemins d'Église ». Cette démarche synodale à proprement parler n'a pas le statut canonique du synode. Cependant, pour Arnaud Join-Lambert, les démarches synodales procèdent de la même synodalité. Il retient la définition de Gilles Routhier : « Nous estimons pouvoir relever des caractères communs distinctifs de ce qu'est la synodalité : la venue en assemblée organiquement structurée - hiérarchiquement organisée - afin de formuler ensemble dans l'Esprit Saint, un consensus qui exprime la communion dans la confession d'une même foi »¹³. Pour Arnaud Join-Lambert, « cela est attesté par la dimension d'assemblée, de recherche d'un consensus des membres en étant mus par une foi commune. Le mot caractérisant au mieux le rapprochement entre ces processus et les synodes est celui de "communion" »¹⁴.

Constatant que la terminologie employée pour désigner ces démarches synodales est un peu floue, Arnaud Join-Lambert propose de parler de « parasynode ». Il justifie sa proposition par l'image du paratonnerre : « Comme un paratonnerre pour se préserver des dommages du tonnerre ou un parapluie contre la pluie, le forum, l'assemblée diocésaine, la démarche synodale, etc. sont des "parasynodes" ; c'est à dire que cette forme permettrait d'éviter les effets supposés indésirables du synode »¹⁵. Cette définition entre en résonance avec les motivations avancées pour justifier le choix de vivre une démarche de type synodale plutôt qu'un synode, ainsi qu'avec le nom qui a été retenu : « Mgr Jean Huard, évêque de 1977 à 2002, ne voulait pas d'un synode diocésain, trop cadré par le droit de l'Église. Un synode risquait de poser des questions insolubles au Saint-Siège :

¹² « Les communautés dites hiérarchiques sont ces communautés érigées par l'autorité pastorale compétente en vue de garantir en un lieu l'essentiel de ce qui est nécessaire pour promouvoir la mission de l'Église et la vitalité de la foi ». Voir Alphonse BORRAS, *La synodalité du peuple de Dieu*, p. 271.

¹³ Gilles ROUTHIER, *La synodalité de l'Église locale*, dans *Studia canonica* 26 (1992), p. 122-123.

¹⁴ Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale dans les diocèses catholiques depuis le Concile Vatican II : une double expérience de l'Église et de l'Esprit Saint*, dans *Cristianesimo nella storia* (2011), p.16 [à paraître]. Pour l'instant, cette intervention est toujours à considérer comme une source privée. C'est une difficulté. La pagination en référence suit donc le document qui m'a été remis par Arnaud Join-Lambert.

¹⁵ Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p 16.

ordination d'hommes mariés, communion eucharistique des divorcés remariés, etc. Aussi a-t-il décidé de mettre en route les *Chemins d'Église* en quatre années. Chemin se dit *odos*, en grec. *Sun-odos*, Synode, *Chemins d'Église...* »¹⁶. Comme nous pouvons le lire, d'un côté, les responsables souhaitaient « éviter les obligations canoniques ressenties comme des contraintes »¹⁷ et des questions posées avant *l'Instruction sur les synodes diocésains* de 1997 de la congrégation pour les évêques et de la congrégation pour l'évangélisation des peuples¹⁸. De l'autre, l'évêque se réfère au « marcher ensemble », à l'étymologie qui s'est imposée dans les pratiques de « synode »¹⁹.

Les processus synodaux - à savoir l'« ensemble des activités qui sont reliées à la tenue d'un synode »²⁰ et qui reçoivent aujourd'hui le titre de synode²¹ - ainsi que les parasyndes n'ont pas de statut canonique. Les recherches dans ces domaines²² sont vivement appelées par Gilles Routhier : « Je plaide en faveur d'une approche de théologie pratique de la question. En effet, le discours sur la synodalité se transforme souvent, lorsqu'il s'abstient de prendre en compte les pratiques et de s'adonner à un exercice sérieux d'analyse, en autodiscours légendaire dans lequel tout fonctionne pour le mieux dans une exemplarité synodale. Ce dont on a le plus besoin aujourd'hui, si l'on veut mener une recherche sérieuse sur la question et pas simplement être les échos d'un discours idéologique archi connu, ce n'est pas de transmettre encore et encore la "légende dorée" au sujet de la synodalité qui aurait été préservée dans certaines traditions chrétiennes ou qui aurait été exemplaire à certaines époques, ce sont des travaux qui soient en mesure d'assumer les pratiques et de les analyser rigoureusement et sans concession. »²³. Ce

¹⁶ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Si tu veux devenir chrétien, entre dans l'Église du Christ*, 2009, p. 9.

¹⁷ Arnaud JOIN-LAMBERT, *Les synodes diocésains français et leurs actes, (1983-1997). Des questions posées aux canonistes*, dans *Revue de Droit Canonique* 49 (1999), p. 359.

¹⁸ CONGREGATION POUR LES ÉVÊQUES – CONGREGATION POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES, *Instruction sur les synodes diocésains (et appendice)*, dans *Documentation Catholique* 2167 (1997), p. 826-834.

¹⁹ Arnaud JOIN-LAMBERT, *Les liturgies des synodes diocésains français 1983-1999* (Liturgie, 15), Paris, Cerf, 2004, p. 61-65.

²⁰ Gilles ROUTHIER, *Le synode diocésain : le comprendre, le vivre, le célébrer*, Montréal, Novalis, p. 30.

²¹ Pour Arnaud Join-Lambert, « même si l'on trouve dans certains textes des évêques des années 80 une hésitation dans l'attribution du mot « synode », à l'ensemble du processus, c'est pourtant aujourd'hui une évidence pour presque tous les responsables pastoraux et théologiens ». Voir *La dynamique synodale*, p. 9.

²² Seule l'Allemagne a menée des études approfondies et pluridisciplinaires sur les processus synodaux. Voir Sabine DEMEL, Hanspeter HEINZ et Christian PÖPPERL, *Löscht den Geist nicht aus. Synodale Prozesse in deutschen Diözesen*, Freiburg im Breisgau, Herder, 2005 ; Dominik BURKARD, *Diözesansynoden und synodenähnliche Formen sowie Kirchenvolksbegehren der letzten Jahrzehnte in den deutschsprachigen Ländern*, dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte* 101 (2006) 113-140.

²³ Gilles ROUTHIER, *Perspectives et dimensions d'une recherche sur la synodalité de l'Église*, dans Alberto MELLONI et Silvia SCATENA (éd.), *Synod and synodality. Theology, history, canon law and ecumenism in*

travail se veut une participation à cet élan de la théologie pratique. Je ne vais pas travailler avec des doctrines ou des figures juridiques, mais me baser sur l'exercice concret de la synodalité.

Cette approche nous place dans l'environnement d'Yves Congar qui envisage l'Église du point de vue de la théologie fondamentale : « Nous tenons là un ordre des choses qui ne se comprend pas seulement dans des textes et des énoncés, mais se comprend soi-même en se faisant. [...] La vie de l'Église comme telle est un "lieu théologique" nécessaire... Il est une manière étroitement livresque et scolaire d'envisager les choses, qui voudrait n'interroger que les textes, alors que l'institution s'explique elle-même et se comprend elle-même en vivant »²⁴. Il va plus loin dans son développement : « La vie de l'Église, pour une part, achève de nous faire entrer dans la révélation de son mystère »²⁵.

d. Clarification du rapport au synode de « Chemins d'Église »

« Chemins d'Église » pose une série de questions théologiques et phénoménologiques que mon parcours tentera d'éclairer : Y avait-il d'autres choix que la synodalité ? Y avait-il un motif suffisant de refuser le synode ? Ce processus a-t-il permis d'obtenir les « bienfaits » du synode, ce qu'il permet d'expérimenter, la manière dont il met en relation, dont il fait communion ? A-t-il permis de vivre une expérience d'Église qui ne pouvait se vivre autrement ? A-t-il amené une prise de conscience de ce qu'est l'Église ? Dans un synode, nous sommes face à une Église locale qui se rassemble et met en œuvre une synodalité. Cela participe-t-il de la même dynamique ? Comment la culture de la synodalité était-elle présente et selon quels fondements ? Un soutien canonique n'aurait-il pas favorisé une expérience de la parole et la garantie d'une juste participation ?

La visée de cette batterie de question sera de permettre d'identifier des dysfonctionnements ou des biais et d'évaluer l'aptitude de « Chemins d'Église » à permettre une expérience synodale dans l'Église.

new contact. International Colloquium Bruges 2003 (Christianity and history. Series of the John XXIII foundation for religious studies in Bologna, 1), Münster, Lit Verlag, 2005, p. 101.

²⁴ Yves CONGAR, *Esquisse du mystère de l'Église*, (Unam Sanctam, 8), Paris, Cerf, 1953, p. 126.

²⁵ Yves CONGAR, *Esquisse du mystère de l'Église*, p. 7.

e. La question de la réception

Selon Gilles Routhier, « la véritable pertinence de la question de la réception est d'ordre ecclésiologique. C'est une question en connexion réelle avec la vie des Églises, la communion entre les Églises »²⁶. Au cours de cette reconstruction historique de la synodalité de l'Église locale de Tournai, je serai particulièrement attentive à la question de la réception du concile Vatican II et ses implications pour la synodalité. Cette attention m'amènera à utiliser des ressources déployées lors du colloque international de Louvain-la-Neuve en novembre 2010 : « Vatican II comme style théologique »²⁷.

La question de la réception est en phase avec la théologie pratique. En effet, son progrès a nécessité une clarification épistémique. Il a fallu repenser le statut de la pratique et son lien à la théologie. Ainsi, selon Gilles Routhier, « au sortir du Concile, on a généralement opéré avec la catégorie d'*application*. La relation entre l'événement conciliaire et la vie du peuple de Dieu est conçue suivant un schéma qui assigne un rôle second à la pratique par rapport à la théologie »²⁸. Le passage à une logique de réception sera permis par l'entrée dans un paradigme herméneutique : « La mise en avant du sujet-lecteur nous sort du rapport à deux termes entre la théologie et la pratique [...] Dans cette perspective, la structure virtuelle du texte a besoin d'être concrétisée, assimilée ou actualisée »²⁹.

À ces facteurs épistémiques s'ajoutent des facteurs dogmatiques comme l'affirmation des Églises locales, qui sont vues comme des Églises-sujets et qui entretiennent entre elles des liens de communion. Ce ne sont pas les « filiales d'une multinationale »³⁰. Églises-sujets, ce sont aussi Églises de sujets selon une théologie de l'Esprit-Saint qui distribue ses charismes à tous les membres du Peuple de Dieu. La théologie de l'Église locale articule donc collégialité des évêques et synodalité de l'Église locale³¹. De même, le développement du concept d'inculturation conduit à réfléchir

²⁶ Gilles ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception* (Héritage et Projet, 69), Montréal, Fides, 2006, p. 47.

²⁷ « Vatican II comme style théologique », troisième phase de la recherche du Groupe international (Louvain-la-Neuve/UCL, Paris/ICP, Québec/ULaval) sur « L'herméneutique théologique de Vatican II », du 3 au 5 novembre 2010.

²⁸ Gilles ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 49.

²⁹ Gilles ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 56.

³⁰ Hervé LEGRAND, *La réalisation de l'Église en un lieu*, dans B. LAURET et Fr. REFOULE (éd.), *Initiation à la pratique de la théologie*, t. 3, Paris, Cerf, 1983, p. 158.

³¹ Les notions de « *communio ecclesiarum* » et « *communio episcoporum* », d'« Églises de sujets » d'« Église-sujet » sont développées par Hervé Legrand, *Le développement d'Églises-sujets. Une requête de*

davantage au rapport entre foi et culture. Le lieu culturel reçoit un statut théologique. Pour Yves Congar, Vatican II met en place l'environnement théologique à l'intérieur duquel il devient possible de penser la question de la réception³² :

« Yves Congar observait, il y a de cela déjà plusieurs années, que le développement d'une théologie de la réception supposait concurremment l'élaboration d'une théologie équilibrée de la tradition, le déploiement d'une théologie de l'Église locale qui s'accompagne de la remise en valeur de la communion entre les Églises et la revalorisation de la pneumatologie en ecclésiologie. Tout cela constituait, à ses yeux, l'environnement théologique nécessaire à l'émergence d'une théologie de la réception»³³.

L'adoption de la perspective de la réception tient donc à des facteurs épistémiques et dogmatiques.

Pour la clarification du concept de réception, je me baserai sur la définition qu'en donne Gilles Routhier. Par réception, il entend le « processus par lequel une Église locale diocésaine (ou un ensemble d'Églises locales ou un groupe ecclésial) assimile un bien qu'elle n'a pas produit elle-même et qu'elle accueille jusqu'à en faire son bien propre »³⁴. Le sens premier du terme postule que la réception est l'activité d'une Église locale active et qu'il y a une certaine « exogénéité »³⁵.

Je vais notamment proposer une analyse de la réception d'un « para-synode ». La réception d'un « para-synode », processus flou qui échappe à toute qualification canonique et bien souvent à l'attention de la recherche, est une question qui n'a jamais été étudiée. Le processus de réception est-il le même que celui d'un synode ? Lorsque nous évaluerons la réception de « Chemins d'Église », nous aurons bien en tête l'avertissement méthodologique de Dominique Barnérias sur le sujet : « La question des effets d'une pastorale et les critères pour les mesurer demeurent parmi les plus difficile en ecclésiologie »³⁶.

Vatican II, in : Giuseppe Alberigo (ed.), *Les Églises après Vatican II. Dynamisme et prospective. Actes du colloque international de Bologne – 1980*. Paris 1981 (Théologie historique 61) 149-184. Voir Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale dans les diocèses catholiques depuis le Concile Vatican II : une double expérience de l'Église et de l'Esprit Saint*, dans *Cristianesimo nella storia* (2011) [à paraître].

³² Voir Yves CONGAR, *La réception comme réalité ecclésiologique*, dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 56 (1972), p. 392.

³³ Gilles ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 357.

³⁴ Gilles ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 88.

³⁵ Dominique BARNÉRIAS, *La paroisse en mouvement. L'apport des synodes diocésains français de 1983 à 2004* (Théologie à l'université, 19), Paris, Desclée De Brouwer, 2011, p. 218.

³⁶ Dominique BARNÉRIAS, *La paroisse en mouvement*, p. 9.

Il faut cependant remarquer que la vie postconciliaire du diocèse de Tournai ne peut être identifiée à la réception du Concile. Il ne doit jamais être perdu de vue, comme le rappelle Vatican II, que l'Église est avant tout le lieu d'accueil et de réception du don de Dieu³⁷. Tout processus de réception doit s'enraciner dans ce fait primaire de réception. Selon Hans Dombois, la réception est une structure originelle de l'agir chrétien : « La foi chrétienne est essentiellement un acte de réception qui est transmis. L'Église se constitue dans cet acte d'échange : le don et son accueil ; l'annonce de la Parole et la réponse à cette annonce »³⁸.

Axe – Epistémologie – Méthodologie – Sources utilisées

a. Deux questions épistémologiques

Dans toute démarche de théologie pratique, deux questions épistémologiques se posent : celle de l'articulation de la théorie avec la pratique et celle de la posture du chercheur.

Pour réaliser une juste articulation de la théologie et de la pratique, Henri Bourgeois, dans son ouvrage *Questions fondamentales de théologie pratique*, suggère que la démarche de la théologie pratique soit en accord avec son objet. Mon point de départ est donc une question de terrain que j'ai évoquée lors de l'Assemblée diocésaine³⁹ du 28 mai 2011 à Soignies. Un diocèse belge qui se prépare à vivre un synode se trouve confronté à une série de questions mais aussi à un certain vide. Le caractère inédit de ce projet peut amener les diocésains à se sentir perdus simplement parce qu'ils n'ont jamais regardé l'Église sous cet angle, ou à leur faire penser que la synodalité se résume à la figure institutionnelle du synode. Il y avait donc un souhait du groupe porteur de

³⁷ « Dans les textes conciliaires, ce sont la Parole de Dieu (LG 12,37 ; SC 6 ; PO 13), l'Évangile (LG 16,19 ; GS 57 ; AG 27 ; NA 4), les livres de l'Ancien Testament (DV 15), la Révélation (LG 25, NA 4), la doctrine (DH 12), la vérité (DH 14) ou l'héritage des apôtres (UR 14) qui sont reçus dans l'Église. L'Église et les fidèles reçoivent encore Dieu lui-même (GS 32), son Esprit (SC6,11), la sanctification (LG 40), la grâce (LG 12,13 ; SC 11,33,59 ; PO 12 ; AA 3), des dons et des charismes variés (LG 43 ; DV 8 ; PO 6,10 ; AA 4). Au nombre de ces dons, on distingue celui de la foi (LG 11 ; AG 14,41 ; DH 14). Enfin, l'Église et les fidèles reçoivent aussi leur mission (LG 5,17,24 ; GS 34 ; PO 1 ; AA &&, 25), leur vocation (PO 12) et les appels de l'Esprit (GS 92 § 3). Ainsi, l'Église est une communauté de réception du don de Dieu ». Voir Gilles ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 63.

³⁸ Hans DOMBOIS, *Das Recht der Gnade, oekumenisches Kirchenrecht*, dans *Forschungen und Berichte der Evangelischen Studiengemeinschaft*, herausgegeben von Günter Hove, Witten, Luther Verlag 1961.p. 816. Voir Gilles ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 64.

³⁹ L'Assemblée diocésaine est la forme que prend le conseil pastoral diocésain à Tournai, j'y reviendrai plus longuement dans le corps du travail.

l'Assemblée diocésaine de faire mémoire de la synodalité dans le diocèse de Tournai. Ce travail a donc été animé par le désir de fournir aux diocésains des éléments pour vivre leur avenir. Aux portes du synode diocésain, ce travail peut donc aussi servir d'évaluation d'un grand moment de synodalité vécu voici maintenant presque une génération pastorale. Ce travail d'évaluation me semble aussi nécessaire car, selon Monseigneur Guy Harpigny, c'est après un temps d'évaluation de la pastorale depuis 1997 à l'occasion de la visite *ad limina* qu'il a décidé de convoquer un synode. 1997 est justement l'année de clôture de la démarche « Chemins d'Église ». Je n'ai pas eu accès au rapport qu'il a remis lors de la visite *ad limina* mais je me suis entretenu avec lui au sujet de « Chemins d'Église ».

Viens la question de la posture du chercheur. J'ai rejoint le diocèse de Tournai le 2 février 2009. Je n'ai donc pas participé à ces étapes de la vie du diocèse. Je travaille dans le service presse et communication du diocèse de Tournai, ce qui me confronte à la difficulté de l'objectivité toute relative, de l'indépendance mais aussi aux conséquences de mes écrits. Je suis maintenant experte du synode de Tournai ce qui m'amène notamment à découvrir le rôle de conseil que peut tenir le théologien.

b. Méthodologie

Après la lecture de quelques ouvrages de références, j'ai recherché et rassemblé les archives éparpillées dans l'évêché de Tournai avant de m'y plonger. Après ce temps d'immersion j'ai formulé des hypothèses qui m'ont servi pour aller à la rencontre du terrain à l'aide d'outils comme, par exemple, la critique historique, l'herméneutique ou encore la grille de lecture proposée par Jean-Guy Nadeau qui m'a servi à dresser le portrait de la pratique que j'ai étudiée⁴⁰. Ce travail est réalisé en théologie pratique. Les disciplines théologiques que j'ai le plus sollicitées sont l'ecclésiologie et le droit canon.

Une des intuitions qu'Étienne Grieu⁴¹ a mise en œuvre dans sa thèse *Nés de Dieu*⁴², qui consiste à partir de la foi dans son milieu, m'a servi de point de départ afin d'honorer l'expérience humaine dans son épaisseur. Ce milieu m'a été difficilement

⁴⁰ Jean-Guy NADEAU – Gilles RAYMOND, *Dossier de travail en praxéologie pastorale*, dans Jean-Guy NADEAU (éd.), *La praxéologie pastorale. Orientations et parcours*. (Cahiers d'études pastorales 5), Montréal, Fidès, 1987, p. 283-309.

⁴¹ Étienne GRIEU, *Quelle place pour la Bible dans l'élaboration du discours en théologie pratique ?*, dans Luca BRESSAN et Gilles ROUTHIER (éd.), *Le travail de la Parole* (Théologie pastorale, 8), Bruxelles, Lumen Vitae, p. 103-122.

⁴² Étienne GRIEU, *Nés de Dieu, Itinéraires de chrétiens engagés, essai de lecture théologique* (Cogitatio Fidei 231), Paris, Cerf, 2003.

appréhendable car je n'y ai eu accès que via des traces documentaires et des traces de vie. Après avoir reconstitué la « théologie locale », j'ai choisi des repères et j'ai discerné ce que je pouvais en dire par rapport à des questions théologiques en m'appuyant sur des réflexions de théologiens. Le choix de mon sujet m'a emmené sur un terrain peu balisé. J'ai puisé dans la littérature secondaire des outils et des précisions terminologiques.

c. Sources principales

Pour ce travail, je disposais d'un florilège de sources potentielles⁴³ : d'une part, des interviews des membres du groupe porteur, des autorités, des diocésains, des invités, et d'autre part des documents produits par la vie synodale, entre autres: des documents d'envoi, des documents d'organisation, d'animation et les différentes publications diocésaines (*Église de Tournai*, *Paraboles*, *Cahiers de Paraboles*⁴⁴) qui sont liées à ce processus, des photos des événements, des affiches, des folders, des cassettes audios. Après un premier temps d'immersion parmi les archives, les sources disponibles et quelques rencontres, j'ai choisi de retenir les sources les plus significatives.

Pour couvrir la période qui va des années postconciliaires à l'annonce de « Chemins d'Église » (1993), j'ai dépouillé l'ensemble des numéros du moniteur diocésain mensuel *Église de Tournai* qui, aujourd'hui, est un mensuel bichrome reprenant les avis officiels, des renseignements pour les fabriciens et un agenda d'activités intéressant le grand public. Il comporte aussi différentes rubriques reflétant la vie pastorale du diocèse : les projets qui se développent tout au long de l'année, l'actualité religieuse, les formations à suivre, les actions à l'étranger ou en faveur des pauvres. Cette information se complète de chroniques dédiées entre autres aux jeunes, aux malades, à la liturgie, à la vie religieuse et à une recension de publications récentes. *Église de Tournai* ne travaille pas avec un comité de rédaction. Il se veut un bulletin d'information de la vie

⁴³ J'en répertorierai les plus importantes à la fin de ce travail.

⁴⁴ Née en 1997 dans le diocèse de Tournai, la revue d'approfondissement théologique et pastoral, *Les Cahiers de Paraboles* est devenue une revue des diocèses de Lille, Cambrai, Arras et Tournai. Ces diocèses français ne disposaient pas d'« une revue de théologie pastorale accessible au plus grand nombre ». Voir Luc CROMMELINCK sur le site du diocèse de Lille : <http://catholique-lille.cef.fr>, consulté pour la dernière fois le 10 décembre 2011). Voir Frédéric BLONDEAU, *Cahiers Paraboles*, dans *Église de Tournai*, 7-8 (2000), p. 284. Je ne le considère pas directement dans les espaces de paroles pour les travaux théologiques du diocèse de Tournai que j'énumérerai plus loin dans ce travail car je souhaite mettre en évidence son lien avec la démarche « Chemins d'Église » du moins à son origine. En effet, comme nous l'apprend Luc Crommelinck : « Le but des *Cahiers de Paraboles* est de relier des lecteurs dans le souffle de Pâques pour se lancer sur les chemins passionnants d'Église à tracer dans la confiance et l'espérance ». Voir Luc CROMMELINCK *Chemins d'Église*, dans *Paraboles*, 12 (1997), 14-15.

diocésaine et un organe officiel de communication diocésain. L'étude de ce média donne une vue d'ensemble de la vie diocésaine.

La qualité et le statut de ce média ont varié au fil du temps. Il faut y être attentif lorsque l'on se sert des informations qui y sont reprises pour soutenir des opinions. Au départ *L'Église de Tournai* est un « petit "journal" de la vie diocésaine destiné à rendre plus concrète la solidarité et la fraternité de tous ceux qui, autour de l'évêque, sont attelés à la même tâche »⁴⁵. C'est une sorte de « Gazette diocésaine »⁴⁶ qui « donne l'occasion de découvrir ce qui se fait ici ou là, afin de rompre peut-être un certain isolement en partageant les expériences et en favorisant le dialogue »⁴⁷. Deux secrétaires d'évêché, Noël Vilain et André Mayence, étaient en charge de la publication de ce feuillet⁴⁸. Au départ, *Église de Tournai* n'est pas un organe officiel, cela est d'ailleurs explicite : « Jamais *Église de Tournai* n'a voulu être un organe officiel de l'évêché (pour cela il y a les lettres pastorales). Les articles sont signés car les auteurs n'engagent que leur responsabilité. *Église de Tournai* doit notamment permettre à tous de dire ce qu'ils pensent »⁴⁹. Progressivement les feuillets se multiplient et une partie d'*Église de Tournai* acquiert un caractère plus officiel. Des traces de ce glissement apparaissent lorsque la nouvelle rédaction (située au 20, place de Vannes, à Mons, berceau du journal *Dimanche*) décrit *Église de Tournai* comme un « bulletin [qui] voudrait être le carrefour où convergent les informations de l'évêque et des services diocésains, du clergé, de toutes les personnes et les organismes remplissant une tâche pastorale »⁵⁰. Cela est clairement affirmé par Monseigneur Himmer qui précise, lors d'une question libre du Conseil presbytéral : « *Église de Tournai* a un caractère officiel en ce qui concerne les textes insérés comme avis officiel »⁵¹. Contrairement à une opinion reçue, il s'agit d'une petite gazette qui a pris un caractère officiel, et non d'une revue qui se situerait dans la filiation de publications diocésaines plutôt destinées à constituer des espaces de paroles pour les travaux théologiques⁵², à savoir pour la période couverte par ce travail *Revue diocésaine de Tournai* (de janvier 1946 à 1967), *Confrontations* (de 1968 à 1970), *La foi et le temps*

⁴⁵ Éditorial, dans *Église de Tournai*, 1 (1967), p. 1.

⁴⁶ Éditorial, dans *Église de Tournai*, 4 (1967), p. 1.

⁴⁷ Éditorial, dans *Église de Tournai*, 3 (1967), p. 1.

⁴⁸ *Levons l'anonymat !*, dans *Église de Tournai*, 6 (1969), p. 9.

⁴⁹ *J'ai été choqué !*, dans *Église de Tournai*, 1 (1970), p. 2.

⁵⁰ *Église de Tournai*, 1 (1975), p. 16.

⁵¹ Conseil presbytéral – Réunion du 5 mars 1975, dans *Église de Tournai*, 4 (1975), p. 5.

⁵² A. MILET, *Notes historiques et bibliographiques sur les revues diocésaines de Tournai*, dans *Église de Tournai* 11 (1980), p. 414-417.

(Revue des diocèses francophones de Belgique de janvier-février 1970 à 1994). Actuellement, de tels espaces de paroles n'existent plus mais sont en projet.

Pour couvrir la période qui va de « Chemins d'Église » à 2007, j'ai dépouillé l'ensemble des numéros de la revue diocésaine trimestrielle *Paraboles*. La revue *Paraboles* a été créée en 1993. C'est un trimestriel quadrichrome d'une vingtaine de pages. La préface de Monseigneur Huard dans le numéro de lancement lui confie deux fonctions : être « un lien entre les 7 régions du diocèse »⁵³ et être « un instrument au service de la mise en œuvre du projet pastoral "Chemins d'Église" »⁵⁴. L'édito du rédacteur en chef dévoile les objectifs de *Paraboles* : « stimuler votre progression, donner un élan à vos responsabilités et pour se faire nous partons d'un a priori 'Dieu est vie et parle dans la vie' »⁵⁵. Le premier numéro revient sur ce que les visites pastorales entre janvier et mars 1994, débutant la démarche « Chemins d'Église », ont révélé des préoccupations des chrétiens du Hainaut⁵⁶. En plus d'un dossier de temps en temps, la rubrique *Chemins d'Église* reprendra jusqu'en 1997 l'évolution de ce projet diocésain. Après le rassemblement diocésain de clôture de la démarche, cette rubrique portera le nom d'*Église en projet*. Je me servirai du contenu de cette rubrique pour évaluer la réception de « Chemins d'Église » dans le diocèse de Tournai. Un an après le rassemblement de Bonne-Espérance et donc la fin de la démarche « Chemins d'Église », on peut lire dans l'édito : « *Paraboles* accompagne et stimule un renouveau de notre diocèse, il est à l'écoute de ce qui se vit et naît. Il provoque une conversion du regard et crée un nouvel esprit dans nos communautés. C'est un outil pour ceux qui répondent présents pour porter la vie et la mission de l'Église »⁵⁷. Cet extrait montre le lien entre la revue *Paraboles* et l'analyse de la réception qu'elle peut permettre, ainsi que le type de public auquel est destinée cette revue. La rubrique *Église en projet* s'arrête au numéro 50 de *Paraboles* avec la révocation du vicaire général et le licenciement du responsable du service presse.

Des membres du groupe porteur de la démarche « Chemins d'Église » ont fait partie du comité de rédaction de *Paraboles*. Le choix de la titrairie et des accroches attire l'attention sur le message que le comité de rédaction et le groupe porteur souhaitent faire passer (Voir Annexe). Un numéro spécial a été largement distribué lors du rassemblement

⁵³ Jean HUARD, *Préambule*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 2.

⁵⁴ Jean HUARD, *Préambule*, p. 2.

⁵⁵ Frédéric BLONDEAU, *Comment dire notre foi*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 3.

⁵⁶ Daniel PROCUREUR, *Ce qui préoccupe les chrétiens du diocèse*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 4.

⁵⁷ Frédéric BLONDEAU, *Une Leçon d'humanité*, dans *Paraboles*, 17 (1998), p. 3.

diocésain de Bonne-Espérance⁵⁸. Cette revue est plus qu'un écrit, elle porte la trace de tout ce que cette démarche a suscité par des échos, des communications, des photos. Au plus fort de la démarche « Chemins d'Église », *Paraboles* comptait 5000 abonnés⁵⁹. Pour toutes ces raisons, je considérerais *Paraboles* comme un bon témoin de la pastorale du diocèse entre 1994 et décembre 2006. Actuellement, le synode étant en préparation, *Paraboles* souhaite retrouver ce lien avec la synodalité, la vie du diocèse et accompagner cette nouvelle démarche. Une rubrique spéciale a été créée pour le synode et un numéro spécial⁶⁰ avec un dossier spécifique est sorti fin décembre 2011.

J'ai interviewé à deux reprises l'abbé Mayence, témoin-ressource pour l'épiscopat de Monseigneur Himmer (1953-1977). L'abbé Mayence a été le secrétaire de Monseigneur Himmer, vicaire épiscopal et responsable du service presse. C'est un canoniste. Il a contribué à la rédaction d'une biographie sur Monseigneur Himmer par Monique Maillard⁶¹. Pour « Chemins d'Église », ma personne ressource est Paul Scolas, ancien vicaire général, qui a porté ce projet, suite à l'appel de Monseigneur Huard, en s'entourant d'un groupe porteur. J'ai également rencontré Monseigneur Harpigny, évêque de Tournai depuis 2003. Ces entretiens m'ont permis de récolter des informations mais aussi de tester mes hypothèses. Avant d'utiliser les fruits de ces différents entretiens, j'ai toujours exercé une vigilance et recoupé mes informations, car la mémoire fluctue.

⁵⁸ L'avenir reste à écrire aux couleurs de l'Évangile (20 septembre 1997).

⁵⁹ Interview de Paul Scolas.

⁶⁰ *Synode*, dans *Paraboles*, 69 (2011), p....

⁶¹ Monique MAILLARD, *Himmer Charles [évêque de Tournai de 1949 à 1977]*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 9, Bruxelles, 2007, p. 217-222.

Chapitre I. Du concile Vatican II à « Chemins d'Église ».

Dans ce premier chapitre, je vais pointer trois temps forts de la synodalité dans le diocèse de Tournai avant « Chemins d'Église » : Comme premier regard, les traces d'imprégnation de l'expérience conciliaire dans le style de l'épiscopat de Monseigneur Himmer ; comme deuxième regard, la naissance du Conseil pastoral et du Conseil presbytéral ; comme troisième regard, la consultation de Charleroi et la régionalisation du Conseil pastoral diocésain.

1.1. Le style de l'évêque conciliaire et la réception du Concile dans le diocèse

Ce point s'inspire de l'intuition du fondateur du groupe « Les évêques de Vatican II », selon laquelle « la réception du Concile dépendra du type d'évêque qui le mettra en application »⁶², afin de questionner le style épiscopal de Monseigneur Himmer, évêque de Tournai, à l'époque conciliaire : « Monseigneur Himmer avait-il un style conciliaire et cela a-t-il contribué à la réception du concile Vatican II dans le diocèse de Tournai ? ».

Dans une première partie, je présenterai le modèle d'évêque qui émerge à Vatican II via l'indicateur mis en place par Gilles Routhier lors de sa conférence au colloque international de Louvain-la-Neuve en novembre 2010 « Vatican II comme style théologique ». Dans une seconde partie, j'appliquerai cet indicateur à Monseigneur Himmer. Il ne s'agit pas d'en faire l'incarnation de la figure de l'évêque de Vatican II mais de regarder en quoi les caractéristiques de son épiscopat peuvent répondre à la figure d'évêque mise en avant par le Concile. Ce point s'inscrira dans le champ de recherche sur

⁶² Gilles ROUTHIER, *L'épiscopat au synode de 2001 : un style fidèle à Vatican II ?*, Vatican II comme style théologique Colloque international, Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 2010, p. 4 (Les actes du colloque seront publiés en 2012 aux éditions du Cerf, coll. Unam Sanctam. Nouvelle série). Pour l'instant, cette intervention est toujours à considérer comme une source privée. C'est une difficulté. La pagination en référence suit donc le document qui m'a été remis par Gilles Routhier.

l'herméneutique théologique de Vatican II et recourt aux concepts de « réception » et de « style théologique »⁶³.

1.1.1. L'émergence d'une nouvelle manière d'être au monde des évêques

Avant de proposer son indicateur, Gilles Routhier justifie les lieux qu'il a choisis pour acter l'émergence d'une nouvelle manière d'être au monde des évêques. Il se base sur les observations au sujet du changement de modèle d'évêque à Vatican II de Massimo Faggioli dans son étude de l'élaboration du décret *Christus Dominus*. Celui-ci serait « beaucoup plus redevable au corpus global des documents du Concile qu'à la contribution propre du Décret sur les évêques »⁶⁴. Gilles Routhier poursuit : « L'expérience plus que le texte [...] peut témoigner de l'émergence d'un nouveau modèle d'évêque au Concile »⁶⁵. Gilles Routhier s'intéresse au style de l'évêque lui-même et cherche à explorer la figure épiscopale mise en avant par Vatican II dans les discussions paraconciliaires sur l'évêque de Vatican II. Il identifie trois lieux où se construit progressivement et « s'expriment, en dehors des textes conciliaires proprement dit, la réflexion "conciliaire" sur la figure de l'évêque à Vatican II »⁶⁶. Cependant Gilles Routhier marque une insistance : « On ne peut pas dire que la proposition d'une nouvelle figure de l'évêque se limite aux discussions d'un petit groupe ou de discussions paraconciliaires »⁶⁷. Vatican II développe un enseignement important sur les évêques⁶⁸.

⁶³ Pour plus de détails se rapporter à Christoph THEOBALD, *Le Christianisme comme style. Une manière de faire de la théologie en postmodernité* (Cogitatio Fidei 260-261), Paris, Cerf, 2007.

⁶⁴ Massimo FAGGIOLI, *Il vescovo e il Concilio. Modello episcopale e aggiornamento al Vaticano II*, Bologna, Il Mulino, 2005, p. 449.

⁶⁵ Joseph KOMONCHAK, *Vatican II as an « Event »* dans (*Theology Digest*, 46), 4 (1999), p. 337-352.

⁶⁶ Gilles ROUTHIER, *L'épiscopat au synode de 2001*, p. 3.

⁶⁷ Gilles ROUTHIER, *L'épiscopat au synode de 2001*, p. 8.

⁶⁸ Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Église ; Vatican II a défendu la sacramentalité de l'épiscopat LG 21 et 22. Plus particulièrement pour les domaines qui vont servir d'indicateurs, on retrouve certaines concordances dans les textes du Concile : « À titre d'exemple, au plan du gouvernement du diocèse, Vatican II a intégré des éléments sur la pastorale d'ensemble [LG 28 - CD 16 - PO 8 - CD 29 - CD 30] ; un enseignement sur le gouvernement du diocèse qui fasse place à l'« écoute, l'échange et le dialogue et qui s'appuie sur des conseils pour rendre la chose effective [PO 8 - CD 16 - CD 28 - LG 37]. Au plan du *munus docendi* de l'évêque, les indications du numéro 13 de *Christus Dominus*, précisément intitulé "la manière de proposer la doctrine chrétienne", me semblent aussi être consonnantes avec ce qui est proposé dans ces discussions *extra aulam*. [...] On trouve aussi des éléments sur le style de vie de l'évêque qui s'exprime surtout à travers la promotion d'attitudes et d'exhortations à la sainteté. C'est dans ce cadre qu'intervient l'enseignement de Vatican II sur la charité pastorale, l'humilité et le service, qui doivent également caractériser toute l'Église. Par ailleurs, bien que l'on trouve des indications sur la pauvreté et l'enfouissement de l'Église (en particulier Lg 8), la pauvreté des prêtres (Po 17), des séminaristes (Ot 9) et

Tout d'abord, le premier arrêt sur image est le débat sur le *De Ecclesia* (3 au 7 décembre 1962) : « Au cours de ce débat, [...] les Pères conciliaires poursuivent une recherche laborieuse d'une façon adéquate pour exprimer la doctrine, voulant ainsi donner une réponse à l'invitation que Jean XXIII faisait lors de son discours inaugural »⁶⁹. « Un style approprié à l'annonce de l'évangile (ou de la proposition de la doctrine) dans le monde d'aujourd'hui »⁷⁰ sera donc le premier trait de l'évêque de Vatican II retenu par Gilles Routhier.

Dans un deuxième arrêt sur image, Gilles Routhier fixe notre attention sur un groupe informel qui se désignait du nom d'« Évêques de Vatican II ». Ce groupe cherchait à « dessiner la nouvelle figure de l'évêque pour les années post-conciliaires, présentant que ce qui était dit au Concile à son sujet aurait de fortes répercussions sur sa manière d'être, son ministère, son mode de vie, voir son identité »⁷¹. Dans toutes ces réflexions, on insiste sur la communication : « [...] dialogue entre prêtres et laïcs [...], communication sociale (on étudie le genre de lettre pastorale de l'évêque). On examine le style de vie de l'évêque, réfléchissant à la maison épiscopale, ses habits et ses titres et à une activité importante, le gouvernement épiscopal (conseils et synodes diocésains), la visite pastoral [...] »⁷². C'est aussi un évêque apte au travail en équipe.

Le troisième arrêt sur image est « la concélébration de 39 évêques, associés au groupe informel "L'Église des pauvres", à la Catacombe Sainte Domitille, le 16 novembre 1965 »⁷³. Les membres s'engagent dans une célébration privée à vivre la pauvreté évangélique et l'enfouissement⁷⁴. Cet événement n'est pas isolé. Il y a aussi des pétitions. Certains évêques voulaient renoncer à leur titre, leur anneau, par exemple, qui était vu comme des signes de richesse, des signes honorifiques qui mettaient une distance.

En résumé, Gilles Routhier nous propose un indicateur en trois repères : « La figure de l'évêque de Vatican II se caractérisait par une manière propre d'annoncer l'Évangile attentive aux destinataires, faite de dialogue et d'attention aux questions des

des laïcs (Aa 4 Gs 72), on cherche en vain cependant une ligne sur la pauvreté des évêques si l'on excepte le no 42 qui conclut le chapitre IV de *Lumen gentium* sur l'appel à la sainteté ». Voir Gilles ROUTHIER, *L'épiscopat au synode de 2001*, p. 11-12.

⁶⁹ Gilles ROUTHIER, *L'épiscopat au synode de 2001*, p. 3.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*, p. 4.

⁷² *Ibid.*, p. 5.

⁷³ *Ibid.*, p. 6.

⁷⁴ Ce terme désigne une spiritualité de l'époque.

hommes de notre temps, un mode d'exercice du gouvernement pastoral fondé sur la collaboration et le dialogue, et un style de vie simple et dépouillé »⁷⁵.

1.1.2. Le style épiscopal de Charles-Marie Himmer

Dans cette seconde partie, je vais analyser comment Monseigneur Himmer a exercé la charge épiscopale pour voir ce qu'est devenue non pas dans les textes mais dans la vie de l'Église « l'évêque de Vatican II » tel que relevé par Gilles Routhier dans son analyse.

« De 1962 à 1965, Mgr Himmer participe activement au concile Vatican II. [...] Il en communique régulièrement les travaux à ses diocésains »⁷⁶. Avec quelques confrères, il met sur pied un groupe officieux : « L'Église des pauvres ». Avant même l'ouverture officielle du Concile, il participe à la diffusion d'un texte intitulé *Les pauvres, Jésus et l'Église* qui est un véritable plaidoyer en faveur d'un abandon par l'institution des apparences de richesse. Le groupe « L'Église des pauvres » par son travail « aura une influence certaine sur l'orientation finale du Concile, particulièrement sur le premier chapitre de la constitution *Lumen Gentium* et sur le fameux schéma 13 (*L'Église dans le monde*), lequel a débouché sur la constitution *Gaudium et Spes*. »⁷⁷ Acteur important du Concile, « lors de la quatrième session il entre dans la commission chargée de préparer le décret sur la charge pastorale des évêques (*Christus Dominus*, 28 octobre 1965) »⁷⁸. Fait moins connu, il aurait été invité aux réunions du groupe conciliaire informel les « Évêques de Vatican II »⁷⁹.

Au retour du Concile dans son diocèse, il met en place de nouvelles structures : un Conseil presbytéral (1967) et un Conseil pastoral (1968). J'y reviendrai.

Lors de son épiscopat, Charles-Marie Himmer a un souci permanent de l'ouverture au monde, en participant au combat pour la paix, la justice et le développement des peuples mais aussi aux questions des hommes et des femmes de son

⁷⁵ Gilles ROUTHIER, *L'épiscopat au synode de 2001*, p. 8.

⁷⁶ Monique MAILLARD, *Himmer Charles*, p. 219.

⁷⁷ Monique MAILLARD, *Himmer Charles*, p. 220.

⁷⁸ Monique MAILLARD, *Himmer Charles*, p. 220.

⁷⁹ J'ai trouvé une trace de sa présence lors d'une réunion, le 29 septembre 1964 dans la note infrapaginale n°43 de l'article de Massimo FAGGIOLI, *Quelques thèmes de réflexion sur le modèle d'évêque post-conciliaire*, dans *Revue des sciences religieuses*, 76 (2002), p. 91. Cette note détaille le nom des invités de cette session. J'ai trouvé une confirmation de sa présence dans le compte-rendu de cette réunion qui m'a été envoyée par l'archidiocèse de Paris où se trouve le fond Boulard.

temps comme l'écrit Monseigneur Pierre Samain, évêque auxiliaire de Monseigneur Himmer, à l'occasion des *Vingt ans d'épiscopat* de ce dernier dans *Église de Tournai* : « Notre évêque est un pasteur. Il se tient au courant le mieux possible des conditions de vie, des misères et des difficultés, des aspirations et des espérances aussi du peuple dont il a la charge »⁸⁰. Pour mettre en valeur le style épiscopal de Monseigneur Himmer, je me base aussi sur l'homélie que Monseigneur Huard a prononcée lors des funérailles de Monseigneur Himmer en février 1994 : « En un temps où les évêques risquaient encore d'apparaître comme des personnages lointains, Monseigneur Himmer, à l'image de saint Paul, ne cherchait pas les honneurs et il multipliait les contacts familiers. [...] Il était à l'aise au sein du peuple de Dieu. Nous savons tous qu'il a voulu donner la priorité aux pauvres tout au long de son épiscopat »⁸¹. Ce trait le caractérisait au point que la *Libre Belgique* l'appellera l'« Évêque rouge » témoigne l'abbé Mayence. Ses interventions en matière économique et sociale étaient « estimées même de ceux qui ne partagent pas notre foi »⁸².

Au terme de cette seconde partie, je constate que les caractéristiques de l'épiscopat de Monseigneur Himmer répondent largement à la figure d'évêque esquissée par Gilles Routhier.

1.2. La naissance du Conseil presbytéral et du Conseil pastoral diocésain

Les mardi 2 et mercredi 3 août 1966, à l'évêché de Tournai, a lieu la première réunion annuelle des doyens de l'après-Concile. Comme le note ce mémorial, « au Concile, elle [l'Église] vient de s'interroger longuement sur elle-même. [...] L'Église un peu partout va se “refaçonner” en quelque sorte pour montrer un visage plus conforme aux lignes maîtresses tracées par *Lumen gentium* »⁸³. Le texte insiste ensuite sur le fait que cela devient une préoccupation pour le diocèse de Tournai : « Et notre Église de

⁸⁰ Pierre SAMAIN, *Vingt ans d'épiscopat...*, dans *Église de Tournai*, 2 (1969), p. 3.

⁸¹ Jean HUARD, *Célébration des funérailles de Mgr Himmer*, dans *Église de Tournai*, 2 (1994), p. 54.

⁸² Jean HUARD, *Célébration des funérailles de Mgr Himmer*, p. 54.

⁸³ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Mémorial de la réunion prosynodale*, 2-3 août 1966, t.9, p. 354.

Tournai n'aurait-elle pas dès lors, comme les autres Églises particulières, l'obligation de réviser ses structures ? »⁸⁴.

Le Conseil presbytéral et le Conseil pastoral diocésain vont être mis en place immédiatement après le Concile, avant même la sortie des documents d'application des décrets conciliaires. Monseigneur Himmer met donc sur pied « deux commissions diocésaines plus larges, qui provisoirement répondront aux directives du Concile⁸⁵, concernant le Conseil presbytéral et le Conseil pastoral »⁸⁶ diocésain.

La naissance du Conseil presbytéral en 1968⁸⁷ dans le diocèse de Tournai est assez typique d'une institution qui se cherche. Dans les premières années, on peut trouver des mentions de « problèmes de présence, de participation, d'expression des différentes tendances et de la liaison avec les mandants »⁸⁸ et dans le cas présent avec le presbyterium qu'il représente. On peut y déceler l'expérimentation de différentes formes

⁸⁴ Tournai, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Mémorial de la réunion prosynodale*, 2-3 août 1966, t.9, p. 354.

⁸⁵ Le Conseil presbytéral « est explicitement demandé par l'article 6 du décret *Presbyterorum ordinis* et l'article 27 de *Christus Dominus*. Aux termes de ces deux articles, il faut instituer dans chaque diocèse un conseil presbytéral, c'est-à-dire un groupe ou sénat de prêtres qui aide efficacement l'évêque de ses conseils pour le gouvernement du diocèse. Ce conseil semble presque exigé par la réalité dogmatique de cet unique presbyterium. [...] Dans le presbyterium chaque prêtre est à son niveau responsable de la pastorale de tout le diocèse. Il importe qu'il se rende compte de ce rôle et qu'il puisse faire entendre sa voix non seulement par des contacts personnels avec l'évêque mais d'une manière organique au sein de ce presbyterium. [...] Ce conseil sera forcément constitué [...] de délégués représentatifs : cela pour que puisse s'établir un réel dialogue. Je me réjouis vivement de cette décision du Concile qui va rendre beaucoup plus effective la collaboration des prêtres avec leur évêque dans la gestion pastorale du diocèse ». Voir Tournai, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Mémorial de la réunion prosynodale*, 2-3 août 1966, t.9, p. 389-390. Le Conseil pastoral est recommandé dans le même décret *Christus Dominus*. Dans son intervention sur les structures diocésaines pour aujourd'hui lors de la journée du mercredi 3 août 1966, Monseigneur Himmer déclare encore au sujet du Conseil pastoral : « Par définition, il groupe, sous la présidence de l'évêque, des clercs, des religieux et des laïcs spécialement choisis. [...] "Il lui appartiendra, dit le texte conciliaire, de rechercher ce qui se rapporte au travail pastoral, de l'examiner et de formuler à son sujet des conclusions pratiques" [CD 2 § 27]. Ce conseil est donc lui aussi une structure de collaboration destinée à aider l'évêque dans la conduite du diocèse. Il n'a cependant pas voix délibératives mais seulement consultative. [...] Si le Concile en propose la création, c'est pour traduire dans les faits et jusqu'aux structures officielles de l'Église la doctrine du peuple de Dieu, remise en vedette par *Lumen gentium* ». Voir Tournai, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Mémorial de la réunion prosynodale*, 2-3 août 1966, t.9, p. 390-391.

⁸⁶ Tournai, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Mémorial de la réunion prosynodale*, 2-3 août 1966, t.9, p. 389.

⁸⁷ Voir Tournai, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et statuts Le conseil presbytéral du diocèse de Tournai*, 20 août 1967, t. 10, p. 205-215 ; Tournai, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Conseil presbytéral du diocèse de Tournai*, t. 10, p. 217-221 ; *Réunion du Conseil presbytéral*, dans *Église de Tournai*, 3 (1968), p. 7.

⁸⁸ *À cinq minutes de la fin... Le Conseil presbytéral sortant* dans *Église de Tournai*, 9 (1975), p. 19. Il y a un rappel assez fort de l'obligation de l'existence du conseil presbytéral qui vient donner sens à deux ou trois invitations faites à l'ensemble des prêtres, que j'ai pu lire dans les revues diocésaines du début des années septante, à se sentir concernés par le conseil presbytéral.

de paroles libres et aussi la pratique du débat⁸⁹. Les membres du Conseil presbytéral semblent avoir une bonne compréhension de ce que l'on attend d'eux du moins au départ.

En novembre 1968, Monseigneur Himmer annonce la création du Conseil pastoral diocésain⁹⁰ par ses mots encourageants : « Nous voilà partis pour la construction d'un nouvel organe de dialogue : le Conseil pastoral. Cette fois, c'est toute la communauté chrétienne du diocèse qu'il s'agit de mettre dans le coup »⁹¹. Vatican II, à défaut d'une réflexion systématique sur l'institutionnalité spécifique de l'Église, à défaut d'une théologie suffisante du droit, n'était pas capable d'asseoir, sur des bases ecclésiologiques solides, ses propositions institutionnelles. Les diocèses, dans leurs pratiques, les ont interprétées dans une perspective démocratique étrangère à leur référence d'origine⁹². Le premier modèle utilisé pour la création du Conseil pastoral sera largement démocratique. En juin 1973, un article d'*Église de Tournai* est assez révélateur : « C'est une chose que de lier la recommandation du Concile pour la création des Conseils pastoraux. C'en est une autre de réaliser concrètement le prototype de ce rouage nouveau et de le mettre en ordre de marche. Les membres du Conseil ont fait une première expérience de dialogue avec leur évêque et de l'écoute de collègues aux façons de voir et de s'exprimer différentes. Par ses tâtonnements comme par ses réussites, ce premier Conseil a montré qu'un modèle nouveau de relations entre la communauté diocésaine et son évêque est possible et utile. Il s'est révélé un début d'apprentissage des méthodes démocratiques, c'est assez neuf dans l'Église. »⁹³.

Une dérive due à une mauvaise perception par les laïcs de ce qui était attendu d'eux est observée à la naissance de ce Conseil. Pour l'élection du premier Conseil pastoral diocésain, une véritable campagne sera menée. Une grande attention est accordée à « la présentation de candidats vraiment qualifiés, car c'est toute l'efficacité du conseil pastoral qui en dépendra »⁹⁴. Des lettres de motivation sont demandées. Lors de la première réunion du Conseil pastoral, seul un tiers des élus se présente. L'abbé Mayence,

⁸⁹ *Quelques réflexions à propos du Conseil presbytéral* dans *Église de Tournai*, 10 (1979), p. 271.

⁹⁰ Voir TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et aux fidèles, Le conseil pastoral du diocèse de Tournai*, 13 octobre 1968, t. 10, p. 373-380 ; TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et aux fidèles, Le conseil pastoral du diocèse de Tournai*, 13 octobre 1968, t. 10, p. 381-383 ; TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et aux fidèles, Le conseil pastoral du diocèse de Tournai*, 13 octobre 1968, t. 11, p. 1-3 ; TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et aux fidèles, Le conseil pastoral du diocèse de Tournai*, 13 octobre 1968, t. 11, p. 93-106.

⁹¹ Charles-Marie HIMMER, *Editorial*, dans *Église de Tournai*, 6 (1968), p. 1.

⁹² Gilles ROUTHIER, *Le défi de la communion. Une relecture de Vatican II* (Brèches théologiques, 18), Montréal/Paris, Médiaspaul, 1994, p. 142-154.

⁹³ *La commission prêtres et laïcs*, dans *Église de Tournai*, 3 (1973), p. 11.

⁹⁴ Charles-Marie HIMMER, *Editorial*, p.1.

qui est un de mes témoins, me raconte que la raison de cet absentéisme massif est que les candidats avaient participé à l'élection pour connaître leur popularité. Le sens de ce que veut dire être membre d'un Conseil pastoral diocésain n'est pas encore intégré et doit encore être expérimenté.

Dès le départ, les carrefours sont utilisés pour permettre à l'assemblée de réagir, d'émettre des avis, des souhaits⁹⁵. Le rôle du Conseil pastoral diocésain se développe : « Outre ce rôle de conseil de l'évêque, le Conseil pastoral est reconnu porte-parole de la communauté chrétienne du Hainaut. Il publie des motions. Il joue un rôle d'information et éclaire l'évêque sur la vie, les désirs et les espoirs des chrétiens et des non-chrétiens »⁹⁶.

Les deux conseils ont le même fonctionnement par commission. De nombreux liens existent entre les deux conseils, par exemple des documents, des observateurs et même des observatrices⁹⁷, passent d'un conseil à l'autre. Dans la période post-conciliaire, une commission de coordination des organes diocésains⁹⁸, aujourd'hui disparue, aidera l'ensemble des organes qui ont un impact au niveau diocésain à vivre ensemble ; on y retrouve le conseil épiscopal, le groupe des doyens principaux⁹⁹, l'équipe des aumôniers régionaux et le Conseil presbytéral et pastoral. Sur certains dossiers, dont je vais donner un exemple plus bas, on peut même assister à un jeu de va et vient, à une sorte de « navette parlementaire » entre les deux conseils. La similitude de leur fonctionnement et des sujets abordés a amené certaines personnes à les équiporter. C'était une erreur due à la perte de vue de leurs différences ecclésiologiques¹⁰⁰. L'observation des sujets abordés par les conseils, nous apprend que c'est le Conseil pastoral diocésain qui a porté au départ le souci de promouvoir des communautés chrétiennes plus dynamiques, la volonté de se

⁹⁵ *Rapports d'activités du conseil pastoral (1969-1973)*, dans *Église de Tournai*, 3 (1973), p. 3.

⁹⁶ *La commission prêtres et laïcs*, p. 11.

⁹⁷ Maria-Assunta BUTTOL, *Témoignage sur les conseils presbytéral et pastoral*, dans *Église de Tournai*, 3 (1973), p. 26.

⁹⁸ *Commission de coordination des organes diocésains (rapport du 28 juin)*, dans *Église de Tournai*, 9 (1975), p. 12.

⁹⁹ En 1956, Monseigneur Himmer nomme des « doyens principaux » pour instituer officiellement les « régions pastorales ». Voir TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé du 23 avril 1956*, t.5, p. 37-38. Il est important de noter que le terme « synode » était réservé à la réunion des doyens, les synodes décanaux. Cet usage existait déjà avant le Concile. Aujourd'hui, on parle de réunion des responsables d'unité pastorale (RUP).

¹⁰⁰ *Les Conseils diocésains structures synodales et moments de co-responsabilité dans le service pastoral*, dans VALDRINI Patrick (éd.), *La synodalité, participation au gouvernement de l'Église. Actes du 7e congrès international de droit canonique, Paris, UNESCO, 21-28 septembre 1990*, dans *Année Canonique*, Hors série 1992, p. 790-791.

centrer sur les problèmes des hommes plus que sur les problèmes interecclésiaux¹⁰¹. Le Conseil presbytéral abordera très tôt les questions de la responsabilisation des laïcs.

1.3. La consultation de Charleroi et la régionalisation du Conseil pastoral diocésain

Avant de procéder à la consultation pour la désignation de son successeur, Monseigneur Himmer va attendre la conclusion du problème posé par l'éventuelle division du diocèse¹⁰². En effet, « Le 11 mai 1974, parlant au Conseil presbytéral diocésain, Mgr Himmer annonçait son intention d'organiser une large consultation, notamment auprès du Conseil pastoral, sur l'opportunité de la division d'un diocèse. La question avait été posée dans un article publié par *La Cité*¹⁰³ des 1 et 2 mars 1974, et portée à l'ordre du jour du Conseil pastoral par onze de ses membres »¹⁰⁴. Par la suite, cette consultation va être envisagée comme l'occasion d'une prise de conscience du sens de l'Église et de sa mission. Monseigneur Himmer publie une « note théologique, canonique et sociologique »¹⁰⁵. Dans *Église de Tournai* en novembre 1975, Monseigneur Himmer, dans son éditorial, rappelle qu'« un diocèse est bien plus qu'une division territoriale ou un rassemblement humain. C'est une portion du peuple de Dieu. C'est une Église particulière »¹⁰⁶. L'objet du vote ne sera donc pas : « Il y a-t-il une majorité qui veut la division » mais une réflexion sur l'adéquation des structures aux besoins pastoraux. Cette consultation n'est pas un référendum, mais comme nous l'apprend *Église de Tournai*, si « quelqu'un veut s'exprimer qu'il le fasse après s'être informé des données du problème »¹⁰⁷. « Près de trois milles personnes de tous les états de vie y ont participé, ce qui permet de le considérer comme une large expression de la communauté diocésaine »¹⁰⁸. Dans le supplément on retrouve un étonnement : « D'autant plus étonnés que les problèmes posés étaient neufs, - neuve aussi la méthode, -- et que la plupart des gens ne s'attendaient pas au fait de la consultation diocésaine. Cette consultation a donc

¹⁰¹ *Conseil pastoral diocésain – Réunion du 16 mai 1981*, dans *Église de Tournai*, 7-8 (1981), p 228.

¹⁰² TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'avenir du diocèse*, t.14, p. 219.

¹⁰³ Hebdomadaire chrétien belge disparu fin décembre 1995.

¹⁰⁴ *Supplément dans Église de Tournai*, 10 (1975).

¹⁰⁵ *Annexe dans Église de Tournai*, 9 (1975).

¹⁰⁶ Jean HUARD, *Restons tournés vers le Christ*, dans *Église de Tournai*, 11 (1975), p 1.

¹⁰⁷ *Conseil pastoral diocésain dans Église de Tournai*, 11 (1975), p 14.

¹⁰⁸ *Supplément dans Église de Tournai*, 10 (1975), p. 31.

eu le mérite d'inciter toute une série de gens à se poser des questions nouvelles et actuelles »¹⁰⁹.

La synthèse des résultats « sera envoyée au bureau du Conseil pastoral. C'est cette synthèse qui, après avoir été portée à la connaissance du Conseil épiscopal et du Bureau du Conseil presbytéral, sera présentée à l'assemblée du Conseil pastoral, afin qu'elle puisse donner son avis, avis qui ira ensuite au Conseil presbytéral »¹¹⁰. On peut donc observer que pour un événement très important pour la vie du diocèse, les deux Conseils sont dans le coup. Avant de rendre sa décision finale, l'évêque consultera aussi les doyens principaux¹¹¹.

Je voudrais ici tout particulièrement attirer l'attention sur l'interprétation des résultats. À ce moment, il y a un véritable apprentissage du sens du vote. Ainsi, par exemple : « 93 % des groupes se prononcent pour l'autonomie régionale, que ce soit dans le cadre du diocèse ou non »¹¹². L'analyse des résultats se poursuit : « Pour l'essentiel, il ressort de cette consultation, de façon pratiquement unanime, que la subdivision en régions pastorales est appréciée. [...] Ceux qui préconisent un diocèse pour la région de Charleroi représentent, sans doute, une forme plus accentuée de la même tendance. »¹¹³. Il se dégage clairement de la manière dont sont posées les questions et de l'interprétation des résultats que le consensus et non simplement la majorité a été recherchée.

En mai 1975, « au terme de la consultation sur l'avenir du diocèse, Mgr Himmer concluait à l'opportunité de la mise au point de structures régionales renforcées (Lettres pastorales, t. XIV, p. 218) »¹¹⁴. Cette régionalisation peut permettre de mieux percevoir les réalités humaines. Il est souligné que l'on vise « une meilleure adaptation des structures diocésaines au service d'un esprit »¹¹⁵. Cette décision avait pour but non pas de disloquer la réalité diocésaine mais de respecter la diversité avec un souci de communion, en dotant les nouvelles structures de certains pouvoirs d'adaptation, de décision, de concertation. Une des conséquences directes de cette consultation, sera la régionalisation du Conseil pastoral diocésain. De l'élection, on va passer à la désignation. En effet, dans *Église de Tournai* de novembre 1976, le début de ce mouvement est enclenché et en plus

¹⁰⁹ *Supplément dans Église de Tournai*, 10 (1975), p. 6.

¹¹⁰ *Consultation sur l'éventuelle division du diocèse dans Église de Tournai*, 7-8 (1975), p. 8.

¹¹¹ *Conseil pastoral diocésain 19 mars 1977 dans Église de Tournai*, 4 (1977), p. 96.

¹¹² *Supplément dans Église de Tournai*, 10 (1975), p. 9.

¹¹³ *Supplément dans Église de Tournai*, 10 (1975), p. 31.

¹¹⁴ *Pour une régionalisation renforcée*, dans *Église de Tournai*, 5 (1978), p. 127.

¹¹⁵ *Pour une régionalisation renforcée*, dans *Église de Tournai*, 5 (1978), p. 129.

des membres élus et désignés par l'évêque, il y aura maintenant 6 membres par région, choisis par chaque Conseil pastoral régional¹¹⁶. Dans *Église de Tournai* du mois de janvier 1979, alors que l'on attend la constitution des conseils pastoraux régionaux pour constituer le Conseil pastoral diocésain, il est affirmé que « le Conseil pastoral diocésain sera principalement composé des délégués des conseils régionaux »¹¹⁷. La porte de la désignation va être ouverte par le souci de la représentativité des régions.

La période de la parution du code droit canon de 1983 ne fera pas l'objet de commentaire car même si elle suscite la réflexion, elle ne constitue par une expérience marquante de la synodalité dans le diocèse de Tournai¹¹⁸.

1.4. Reprise conclusive

Avant de voir plus en détails « Chemins d'Église », le grand repère de la synodalité dans le diocèse de Tournai, que s'agit de retenir en priorité de ce parcours des événements marquants de la synodalité dans le diocèse de Tournai depuis le concile Vatican II.

Dans ce chapitre, trois temps forts de la synodalité dans le diocèse de Tournai avant « Chemins d'Église » sont à retenir: comme premier regard, les traces d'imprégnation de l'expérience conciliaire dans le style de l'épiscopat de Monseigneur Himmer; comme deuxième regard, la naissance du Conseil pastoral et du Conseil presbytéral; comme troisième regard, la consultation de Charleroi et la régionalisation du Conseil pastoral diocésain.

Le premier temps fort s'est inspiré de l'intuition du fondateur du groupe « Les évêques de Vatican II », selon laquelle « la réception du Concile dépendra du type d'évêque qui le mettra en application », afin de questionner le style épiscopal de Monseigneur Himmer, évêque de Tournai, à l'époque conciliaire: « Monseigneur Himmer avait-il un style conciliaire et cela a-t-il contribué à la réception du concile Vatican II dans le diocèse de Tournai ? ». Dans une première partie, le modèle d'évêque qui émerge à Vatican II via l'indicateur mis en place par Gilles Routhier lors de sa

¹¹⁶ Conseil pastoral diocésain – Réunion du 16.10.1976, dans *Église de Tournai*, 11 (1976), p. 262.

¹¹⁷ Une réunion de délégués des régions pastorales (Mesvin, 25 novembre 1978), dans *Église de Tournai*, 1 (1979), p. 8.

¹¹⁸ Jean HUARD, *Pour un nouveau Conseil presbytéral*, dans *Église de Tournai*, 2 (1985), p. 37-40. À noter aussi un changement d'appellation du Conseil pastoral diocésain qui devient le Conseil diocésain de pastorale.

conférence au colloque international de Louvain-la-Neuve en novembre 2010 « Vatican II comme style théologique » a été présenté. En résumé, Gilles Routhier propose un indicateur en trois repères : « La figure de l'évêque de Vatican II se caractérisait par une manière propre d'annoncer l'Évangile attentive aux destinataires, faite de dialogue et d'attention aux questions des hommes de notre temps, un mode d'exercice du gouvernement pastoral fondé sur la collaboration et le dialogue, et un style de vie simple et dépouillé »¹¹⁹. Dans une seconde partie, cet indicateur a été appliqué à Monseigneur Himmer et l'exercice de sa charge épiscopale a été analysé pour voir ce qu'elle est devenue non pas dans les textes mais dans la vie de l'Église « l'évêque de Vatican II » tel que relevé par Gilles Routhier dans son analyse. Au terme de cette seconde partie, j'ai constaté que les caractéristiques de l'épiscopat de Monseigneur Himmer répondent largement à la figure d'évêque esquissée par Gilles Routhier.

Dans un deuxième point, j'ai montré comment immédiatement après le Concile, le Conseil presbytéral et le Conseil pastoral diocésain vont être mis en place, avant même la sortie des documents d'application des décrets conciliaires sous forme de deux commissions diocésaines provisoires. Les naissances du Conseil presbytéral et du Conseil pastoral diocésain sont assez typique d'institutions qui se cherchent. Les mécompréhensions qui touchent le fonctionnement du Conseil pastoral diocésain à ses débuts peuvent être attribuées au défaut de réflexion systématique sur l'institutionnalité spécifique de l'Église et au défaut d'une théologie suffisante du droit à Vatican II. Sans bases ecclésiologiques solides, ses propositions institutionnelles ont été interprétées dans une perspective démocratique par les diocèses. La similitude de leur fonctionnement et des sujets abordés a amené certaines personnes à les équiporter. C'était une erreur due à la perte de vue de leurs différences ecclésiologiques.

Le troisième temps fort sera la consultation de Charleroi et la régionalisation du Conseil pastoral diocésain. Avant de procéder à la consultation pour la désignation de son successeur, Monseigneur Himmer va attendre la conclusion du problème posé par l'éventuelle division du diocèse. Cette consultation va être envisagée comme l'occasion d'une prise de conscience du sens de l'Église et de sa mission. Il se dégage clairement de la manière dont sont posées les questions et de l'interprétation des résultats que le consensus et non simplement la majorité a été recherchée. À ce moment de la vie du diocèse, il y a un véritable apprentissage du sens du vote. Une des conséquences directes

¹¹⁹ Gilles ROUTHIER, *L'épiscopat au synode de 2001*, p. 8.

de cette consultation sera la régionalisation du Conseil pastoral diocésain. À l'occasion de cet événement important pour la vie du diocèse, les deux Conseils sont dans le coup.

La période de la parution du code droit canon de 1983 ne fera pas l'objet de commentaire car même si elle suscite la réflexion, elle ne constitue par une expérience marquante de la synodalité dans le diocèse de Tournai.

Cette première période de la vie du diocèse est donc caractérisée par l'adoption des processus concrets de la synodalité que sont le Conseil pastoral diocésain et le Conseil presbytéral mis en valeur par le Concile et la découverte des difficultés de leur mise en œuvre. Les premiers moments de vie de la synodalité dans le diocèse vont amener une adaptation du Conseil pastoral diocésain.

Chapitre II. « Chemins d'Église », une synodalité en actes

En 1993, Mgr Huard met en route les « Chemins d'Église ». Je vais esquisser un portrait critique de la pratique « Chemins d'Église » en me basant sur la grille d'étude systématique de théologie pastorale de Jean-Guy Nadeau¹²⁰. J'exploiterai uniquement la deuxième partie de cette grille d'évaluation du « Voir » pour guider mon observation par les pôles d'une pratique. Une prise de distance était nécessaire pour que je ne conçoive pas cette pratique seulement à travers les mots des personnes l'ayant vécue. Cette étape d'observation, au travers des questions « Qui fait quoi, pour qui, pour quoi, où, quand, comment ? », me permet de verbaliser et dégager les éléments-clés au niveau des acteurs, des modes et des enjeux, des relations avec le milieu social et ecclésial, des tendances et des résultats, les forces et les faiblesses, les problèmes et les défis. Pour avancer dans le traitement de mon hypothèse, ce questionnaire sera aussi compris comme suit : qui fait cette expérience, qu'est-ce qui est expérimenté et qu'est-ce que cette expérience apporte ?¹²¹ Ultimement, cela devrait contribuer à répondre aux questions suivantes : Y avait-il d'autres choix que la synodalité ? Y avait-il un motif suffisant de refuser le synode ? Comment la culture de la synodalité était-elle présente et selon quels fondements ? Je vais commencer par situer la démarche dans le temps et dans l'espace.

2.1. Où ?

Cette rubrique mène à la question du milieu et la manière dont il était conçu par les acteurs de la pratique.

« Le diocèse de Tournai correspond à la province du Hainaut »¹²² qui est la plus pauvre du pays. « Les différentes régions sont bien typées ».¹²³ Le milieu social est aussi de façon plus large une civilisation qui a perdu ses marques, ses points d'appui. Une

¹²⁰ Jean-Guy NADEAU et Gilles RAYMOND, *Dossier de travail en praxéologie pastorale*.

¹²¹ Cette manière de me poser les questions de Nadeau m'a été inspirée par un article d'Arnaud Join-Lambert. Voir *La dynamique synodale*.

¹²² Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile* dans Philippe BACQ et Christoph THEOBALD (ed.), *Passeurs d'Évangile autour d'une pastorale d'engendrement*, Bruxelles/Montréal, Lumen Vitae/Novalis, 2008, p.182.

¹²³ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 183.

société qui a perdu son avenir, son audace. Le diocèse verbalise sa prise de conscience de la crise de la modernité¹²⁴.

Le contexte ecclésial de la pratique est résumé dans l'album de « Chemins d'Église » : « Tout un mode de vie d'Église s'écroule inexorablement : pratique religieuse, nombre de prêtres, de religieuses... Plus profondément, la transmission de la foi est mise à mal, la majorité des jeunes d'aujourd'hui n'ont plus aucun horizon d'Église »¹²⁵. Face à ce constat, une explication s'impose : « La crise de l'Église n'est qu'un aspect de la crise de la civilisation moderne occidentale »¹²⁶. Tout cela va permettre de se questionner à frais nouveaux : « Il nous fait essayer de comprendre cette crise car elle nous lance des questions radicales qui ne sont pas étrangères à celle que nous pose l'Évangile »¹²⁷. Le pari est pris de « rejoindre la crise décisive du monde moderne »¹²⁸. Les repères de discernement sont touchés par cette crise et donc la forme de l'avenir n'est plus figurable. Cette crise n'empêche pas « en même temps, et de manière assez paradoxale, [...] des germinations étonnantes et des attentes immenses dans notre Église »¹²⁹. Il y a une prise de conscience que le rapport entre l'Église et la société ne va plus de soi, que « l'opinion publique [...] manifeste le plus souvent vis-à-vis de l'institution ecclésiale une grande indifférence »¹³⁰ et qu'il y a un « immense reflux du pouvoir chrétien dans la société, dans la culture, dans l'intelligence »¹³¹.

Il ressort de cette brève étude des milieux, que la pratique aura pour objectif de rendre compte de l'espérance qui habite les chrétiens et va construire une nouvelle figure d'Église. La crise est vue comme le moyen de rejoindre le Dieu de l'Évangile. L'Église ne fuit pas les défis du monde qui est le sien.

¹²⁴ Paul SCOLAS, *Aujourd'hui quelle mission pour l'Église ?*, p. 11.

¹²⁵ Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *L'avenir reste à écrire aux couleurs de l'Évangile*, 1998, p. 8.

¹²⁶ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 190.

¹²⁷ Paul SCOLAS, *Aujourd'hui quelle mission pour l'Église ?*, p. 6.

¹²⁸ Paul SCOLAS, *Aujourd'hui quelle mission pour l'Église ?*, p. 7.

¹²⁹ Paul SCOLAS, *Aujourd'hui quelle mission pour l'Église ?*, p. 6.

¹³⁰ Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *L'avenir reste à écrire aux couleurs de l'Évangile*, p. 8.

¹³¹ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 8. Je conserve ici la numérotation du document qui m'a été transmis par Paul Scolas car celui-ci ne correspond pas tout à fait à ce qui a été publié dans l'ouvrage *Passeurs d'Évangile autour d'une pastorale d'engendrement*.

2.2. Quand ?

Le processus « Chemins d'Église » a été célébré durant le renouveau de la pratique synodale qui a suivi l'entrée en vigueur du code de droit canon de 1983¹³². Dans cette redécouverte, par exemple en France, on peut voir que les synodes diocésains ont souvent été le lieu de débat de questions comme l'appel au presbytérat d'hommes mariés, l'accès des divorcés remariés à la communion eucharistique ou encore l'ordination des chrétiennes. Or, un synode diocésain n'est pas compétent pour décider de ces questions¹³³. Un diocèse est une Église particulière qui ne peut s'ériger en « instance souveraine »¹³⁴. Elle doit jouer dans une communion active avec le reste de l'Église. Monseigneur Huard ne voulait pas « d'un synode diocésain, trop cadré par le droit de l'Église. Un synode risque de poser des questions insolubles au Saint-Siège : ordination d'hommes mariés, communion eucharistique des divorcés remariés, etc. Aussi a-t-il décidé de mettre en route les "Chemins d'Église" en quatre années »¹³⁵. L'*Instruction*¹³⁶ sur les synodes diocésains de la congrégation pour les évêques et de la congrégation pour l'évangélisation des peuples de 1997 se propose « d'éclairer les dispositions de la loi canonique sur le synode diocésain »¹³⁷ et « développe et détermine les procédés d'exécution de cette loi »¹³⁸. Au point IV 4 c, elle précise que le devoir de l'évêque est d'« exclure de la discussion synodale les thèses ou les positions [...] qui ne concordent pas avec la doctrine perpétuelle de l'Église ou du magistère pontifical, ou qui concernent des matières disciplinaires réservées à l'autorité ecclésiastique suprême ou à une autre »¹³⁹. Cette instruction viendra recadrer les synodes et canaliser les assemblées synodales qui contournent la figure institutionnelle du synode. C'est donc entre ces deux étapes décisives dans l'histoire récente des synodes diocésains que le temps de « Chemins d'Église » se déroule.

¹³² Le code de Droit canon de 1983 a concrétisé la mutation ecclésiologique de Vatican II, à savoir l'émergence d'une ecclésiologie de communion. Le code introduit plusieurs changements par rapport au code de 1917 : la suppression de l'obligation de convocation à intervalles réguliers (c. 461 § 1), la participation des laïcs comme membre à part entière d'une assemblée synodale (c. 463 § 1/5 et § 2) (LG 32).

¹³³ Hervé LEGRAND, *Démocratisation ou communion ? Une lecture théologique*, dans Henri MONCEAU (éd.), *Les synodes diocésains*, Paris, Desclée De Brouwer, 1994, p 170.

¹³⁴ Hervé LEGRAND, *Démocratisation ou communion ?*, p 171.

¹³⁵ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Si tu veux devenir chrétien*, p. 9.

¹³⁶ Canon 34 : « § 1 Les instructions qui explicitent les dispositions de lois, qui expliquent et fixent leurs modalités d'application [...] ».

¹³⁷ CONGREGATION POUR LES ÉVÊQUES – CONGREGATION POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES, *Instruction sur les synodes diocésains (et appendice)*, dans *Documentation Catholique*, 2167 (1997), p. 826.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ CD 8a, c. 381 § 1.

Le processus a duré 4 ans. La durée du processus est aussi une manière de prendre son temps. Le but n'est pas de trancher au plus vite, d'arriver le plus vite à des réalisations. On cherche une nouvelle figure d'Église. J'ajouterais une remarque intéressante d'André Talbot, secrétaire général du synode de Poitiers de 1988-1993¹⁴⁰. Il nous indique que ce rapport au temps est une manière d'inscrire dans le temps les positionnements des rapports. La démarche croyante pointe l'attention vers un « lieu vide » identifié comme « l'appel du seigneur ». Cela permet de résister à la tendance à faire occuper ce « lieu vide » par un acteur individuel ou collectif, le pouvoir n'appartient à personne. Théologiquement, l'Esprit est maître du jeu. Nous sommes donc en face d'un processus qui s'étale dans le temps.

Comme l'affirme Arnaud Join-Lambert au sujet des processus synodaux : « D'un point de vue phénoménologique, la durée permet de faire une place pour une transformation des personnes, une maturation des idées pour la pastorale locale. [...] Les diocésains peuvent comprendre, grandir, se convertir encore et encore, etc. Et aucun baptisé (catholique) n'est laissé à l'écart. Le synode devient véritablement l'affaire de tous. Sa performativité (ou « efficacité ») est alors déplacée. Ce qui est vécu par les personnes comme expérience d'Église et même expérience de foi devient une référence dans leur vie personnelle et ecclésiale »¹⁴¹.

Le pôle temporel privilégié par la pratique est le futur. Cela ressort nettement du « slogan » choisi pour l'envoi de Bonne-Espérance : « L'avenir reste à écrire aux couleurs de l'Évangile ». Nous verrons plus loin comme cette démarche de 4 ans, cette démarche de renouveau a été reçue au niveau paroissial et diocésain. Le temps des fondations est aussi bien présent comme l'écrit Paul Scolas : « Nous sommes au commencement, l'Esprit du Christ ressuscité nous est tout autant donné qu'au jour de la première Pentecôte pour que notre Église puisse inventer aujourd'hui les chemins de la mission »¹⁴².

C'est une pratique qui fonctionne à long terme. Elle s'inscrit et est permise par l'expérience pastorale des partenaires comme nous avons essayé de le montrer dans la

¹⁴⁰ André TALBOT, *Constructions sociales et institutionnelles des étapes synodales. À propos du synode du diocèse de Poitiers*, dans Jacques PALARD (éd.), *Le gouvernement de l'Église catholique. Synodes et exercice du pouvoir* (Sciences humaines et religion), Paris, Cerf, 1997, p. 131-153.

¹⁴¹ Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p. 9-10.

¹⁴² SCOLAS Paul, *Une Église aux couleurs d'Évangile* dans BACQ Philippe et THEOBALD Christoph (éd.), *Passeurs d'Évangile autour d'une pastorale d'engendrement*, Bruxelles/Montréal, Lumen Vitae/Novalis, 2008, p. 181.

première partie de ce travail. Cette période de la vie du diocèse n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation.

2.3. Pourquoi ?

Cette rubrique de la grille va permettre d'approcher les besoins et les aspirations à laquelle la pratique veut répondre, les motivations et les intérêts des acteurs de la pratique et surtout les options de fond de cette pratique et ceux qui les ont déterminées. Cette rubrique questionne aussi le rapport entre les objectifs des co-partenaires et les objectifs institutionnels de la pratique.

Pour cette rubrique, je me suis basée sur l'intervention de Nicolas de Bremond d'Ars, au colloque international de Paris (19 et 20 juin 2008)¹⁴³, qui constate que les évêques de France utilisent les synodes diocésains comme mode de gouvernement. Dans un contexte marqué par la modernité, par la désaffection à l'égard des formes institutionnelles du catholicisme, Nicolas de Bremond d'Ars se demande si les synodes sont un outil pour contrer ou répondre à cette modernité, si les synodes sont un outil pour changer. Il structure son intervention par trois questions sur le changement : Quelle est la matière du changement ? Quelles sont les raisons et les motivations de ce changement ? Qu'est-ce qui change réellement ? Je retiendrai les deux premières, la troisième étant abordée dans la rubrique traitant de la question du « Quoi ».

Concernant la matière du changement, Nicolas de Bremond d'Ars constate que lorsqu'un évêque convoque un synode, c'est en vue de proposer un changement dans la vie du diocèse sur trois plans : le fonctionnement géographique du dispositif culturel (par exemple, les regroupements de paroisses), le renouvellement des outils apostoliques et la remobilisation de la dynamique pastorale. Plusieurs domaines sont explicitement écartés de tout changement : la doctrine et la liturgie. La désaffection de la jeunesse ne fait pas l'objet d'une volonté explicite de changement et pourtant c'est une préoccupation prioritaire.

¹⁴³ Nicolas DE BREMOND D'ARS, *Un synode pour changer ?*, intervention lors du colloque international de Paris, « Catholicisme », 19 et 20 juin 2008, organisé par le MOCA (Modernité et Catholicisme), EHESS et le CEIFR (Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux). Vidéo de son intervention : <http://ceifr.ehess.fr/document.php?id=272>). Même si son exposé concerne les synodes, je me base sur le principe que le para-synode recherche les bienfaits du synode. Pour illustrer son exposé, il se sert des Actes du synode de Luçon en Vendée fini en 2007 et aussi de la démarche synodale de Nancy en 2008.

Concernant les raisons et les motivations de ce changement, Nicolas de Bremond d'Ars nous fait la lecture du texte de lancement d'évêque. La première raison serait de se confronter à la modernité. La seconde est le souci de resserrer les liens qui semblent se distendre. Les thèmes du synode ne sont pas alors premiers. Ce qui est premier c'est l'expérience communionnelle que le synode fera vivre aux baptisés. Il y a aussi la volonté d'établir l'autorité épiscopale sur une assise populaire étendue bien que les évêques s'en défendent.

L'étude de la question du « Pourquoi » de « Chemins d'Église » recoupe par certains aspects les observations de Nicolas de Bremond d'Ars. À partir des années 80, toute la dynamique qui anime les projets pastoraux vient des 4 axes pour la recherche et l'action pastorale lancée par Monseigneur Huard au début de son épiscopat¹⁴⁴. Ces 4 axes ont été repris en septembre 1987 par le document *Témoins de l'évangile au cœur du monde*. La première partie rappelle et développe les orientations doctrinales d'une Église diocésaine en état de mission. En juin 1992, « après avoir par deux fois donné des directives pastorales pour une plus grande vitalité des communautés »¹⁴⁵, il lance un troisième projet qui est cette fois une « invitation ou provocation à se remettre davantage en projet »¹⁴⁶. On sort de l'époque des textes d'orientations. L'enjeu est de se remettre en projet aux sources de Pâques et de la Pentecôte. Face au constat de l'écroulement d'une certaine figure d'Église, Monseigneur Huard souhaite retrouver un souffle. Il y a une aspiration à inventer ensemble un nouveau visage d'Église. Selon Paul Scolas, envoyé par Monseigneur Huard pour porter cette mission : « Mgr Huard n'était pas du genre à prendre des décisions nettes. Il sentait qu'il fallait en prendre mais mettre cela dans une dynamique. [...] Dans un grand diocèse, rencontrer les gens est le principal objectif. Cela permet de mettre concrètement des choses en route. Cela n'a pas été délibéré »¹⁴⁷.

Les options de fond de la pratique peuvent se résumer par ces quelques mots choisis par Paul Scolas : « Nous nous rendons perméable à la Parole d'Évangile et au cri des hommes. Nous nous ouvrons ainsi à ce que l'Esprit dit à l'Église. Et nous nous efforçons de répondre à l'appel. Le projet pastoral d'une communauté chrétienne, c'est la réponse concrète qu'elle s'efforce de donner ici et maintenant à l'invitation du

¹⁴⁴ Conseil Presbytéral – Réunion du 11 octobre 1978, dans *Église de Tournai*, 11 (1978), p.304.

¹⁴⁵ Jean HUARD, *Un nouveau vicaire épiscopal*, dans *Église de Tournai*, 6 (1992), p. 209.

¹⁴⁶ *Un projet pour les années qui viennent*, dans *Église de Tournai*, 6 (1993), p. 182.

¹⁴⁷ Interview de Paul Scolas.

Seigneur »¹⁴⁸. Cette option de fond appelle la synodalité, car comme le dit Monseigneur Huard dans l'album : « Faire vivre l'Église, inscrire l'Évangile dans le quotidien, suppose une concertation, une communion des forces »¹⁴⁹.

2.4. Qui... Pour qui ?

Cette rubrique de la grille va nous permettre d'identifier les co-partenaires, à savoir les personnes concernées et les agents ou les ministres de la pratique, leurs rôles et leurs relations.

Les personnes concernées sont les communautés chrétiennes et plus particulièrement les conseils sont identifiés comme le cœur de la vie de l'Église¹⁵⁰. Chaque année, les équipes locales sont invitées à approfondir un chantier. La dimension territoriale, locale, paroissiale est dominante¹⁵¹. Mais on peut aussi ajouter des équipes sectorielles, par affinité ou proximité. « C'est au sein de ces équipes que se joue le plus largement la conscientisation du peuple de Dieu par sa participation à "l'activité commune à tous les fidèles dans l'édification du corps du Christ", promue dans *Lumen Gentium* 32 »¹⁵². Ils sont responsabilisés à la mission. La première année (1994-1995)

¹⁴⁸ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'avenir reste à écrire aux couleurs de l'Évangile*, p. 21.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 5.

¹⁵⁰ « Le conseil est à sa manière un lieu-source où l'on se met ensemble à l'écoute de l'Esprit-Saint ». Voir *Rencontres régionales*, dans *Paraboles*, 10 (1996), p. 16.

¹⁵¹ La première année de visite et d'évaluation a eu notamment pour conséquence la création de nouveaux conseils pastoraux. Voir Daniel PROCUREUR, *Ce qui préoccupe les chrétiens du diocèse*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 4. Le lancement du thème de l'année, la lecture de la lettre de l'évêque et la célébration de lancement se feront dans les communautés chrétiennes. Voir Paul SCOLAS, *Où conduisent les Chemins d'Église*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 17. D'un autre côté, les rencontres des responsables des unités pastorales sont prévus en octobre 1994 pour les préparer à la démarche de l'année. Des modules de formations sont proposés pour les conseils pastoraux. Voir *Chemins d'Église*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 19. Le même schéma et la même offre apparaissent chaque année. Le symbole choisi pour l'événement vise les communautés locales. « Les quatre panneaux situés entre les bras de la croix sont découpés en autant de pièce qu'il y a de communautés locales dans notre diocèse ». Voir *Chemins d'Église*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 19. Le calendrier de la deuxième étape de l'année « Jeunesse de Dieu, Jeunesse des hommes » propose que « chaque conseil évalue la qualité du ressourcement chrétien proposé à la communauté locale ». Voir *Chemins d'Église*, dans *Paraboles*, 33 (1995), p. 16. La deuxième année voit un élargissement de la démarche aux équipes. Le guide de travail est titré *Chemins d'Église. Passion du Christ-Passion des hommes. Guide pour le travail des équipes pastorales*. Voir TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Chemins d'Église. Passion du Christ-Passion des hommes. Guide pour le travail des équipes pastorales*. Pour l'assemblée diocésaine de mai 1996 « Chaque communauté viendra avec une page présentant ce qu'elle aura vécu les mois précédents. Ces grandes pages formeront un livre blanc diocésain. Voir Paul SCOLAS, *Passion du Christ. Passion des hommes*, dans *Paraboles*, 4 (1995), p. 18. Le guide de travail de la troisième année est orienté vers l'élaboration d'un projet pastoral local. Voir TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Souffle de Dieu-Espérance des hommes. Guide pour le travail des équipes pastorales*.

¹⁵² Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p. 6.

pousse les équipes locales à la rencontre des jeunes via l'expérience de groupe de dialogue¹⁵³.

Le ministre qui a reçu la mission de Monseigneur Huard de renouveler le projet pastoral du diocèse est Paul Scolas. Il s'entoure d'un groupe dont la dénomination va glisser d'« équipe d'orientation »¹⁵⁴ à « groupe porteur » composé de jeunes laïcs. Ce sont principalement les idées de Paul Scolas qui vont servir de repères au fil de l'expérience. Cela nous rappelle que derrière la synodalité, il y a des personnes. Ce n'est pas quelque chose d'abstrait.

Une dimension interreligieuse n'est pas non plus absente. Par exemple, lors du rassemblement de Bonne-Espérance, une rencontre interreligieuse dans l'esprit d'Assise a été organisée¹⁵⁵. Il n'y a pas de dimension interdiocésaine qui soit clairement affirmée.

Du traitement de la question « Qui... Pour Qui ? », il ressort que nous avons affaire à une forme de synodalité orientée vers et au service de la synodalité locale : une synodalité qui se vit là où les chrétiens vivent régulièrement leur foi. Un fait à retenir par son unicité et son étrangeté est le « synode de Soignies ». En effet, en plein processus synodal qui refuse le nom de synode, le doyenné de Soignies « fait synode » : « Dimanche 19 janvier à Braine-le-Comte, 500 personnes se rassemblent pour réformer la vie de leur doyenné dans un climat de célébration, de prière et d'écoute de la Parole de Dieu »¹⁵⁶. Tous les chrétiens du doyenné étaient invités à s'exprimer et à faire synode. Un membre d'un doyenné voisin était présent tout comme l'équipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Ce fait nous montre l'impulsion donnée par cette synodalité au service de la synodalité locale.

2.5. Comment ?

Une large palette de processus de participation sont privilégiés par la pratique que ce soit aux plans de la décision, de la création, de la réalisation, de l'évaluation. La

¹⁵³ « Dans le cadre de la deuxième année du projet pastoral diocésain, il est demandé aux conseils pastoraux locaux ou unité pastorale de susciter un groupe de jeunes et un d'adulte qui après un temps de partage sur ce qui les fait vivre, qui donne sens à la vie, cherchent, se mettent en commun. La rencontre doit ouvrir une porte pas plus. Les jeunes ont envie d'être écouté, accompagné et non récupéré ». Voir *Un partage entre jeunes et adultes*, dans *Paraboles*, 2 (1994), p. 15. Ici, les jeunes sont abordés en tant qu'individu et non dans le cadre des mouvements.

¹⁵⁴ Paul SCOLAS, *Une nouvelle année pastorale*, dans *Paraboles*, 5 (1994), p. 17.

¹⁵⁵ Frédéric BLONDEAU, *Vers le dialogue interreligieux*, dans *Paraboles*, 13 (1997), p. 4 ; *Prier pour la paix*, dans *Paraboles*, 14 (1997), p. 20-21.

¹⁵⁶ *Le doyenné de Soignies fait son synode*, dans *Paraboles*, 11 (1997), p. 19.

participation est surtout sollicitée au travers des équipes pastorales. La participation à la décision sera vécue au niveau diocésain par le vote de la déclaration *Avec les pauvres contre la pauvreté* lors de l'assemblée diocésaine du 8 juin 1996.

La pratique met en place toutes sortes de techniques et d'instruments à destination des Conseils Locaux de Pastorale (CLP) et des Équipes d'Animation Pastorale (EAP) naissantes¹⁵⁷ : formation, distribution de dépliants et surtout une session pour les équipes d'animations pastorales qui sera considérée comme « un tournant dans la vie du diocèse »¹⁵⁸. Des animateurs en pastorale sont nommés¹⁵⁹. Une équipe d'accompagnement des équipes pastorales est mise sur pied¹⁶⁰. Au niveau diocésain plus largement, il y a des pièces de théâtre¹⁶¹, des marches¹⁶², une exposition itinérante d'art contemporain¹⁶³ et enfin un grand rassemblement diocésain.

Toutes ces expériences de participation, tous ces outils sont importants car ils vont faire naître une nouvelle figure d'Église que l'organisation met en avant sous la théorie de la pastorale d'engendrement qui est une théorie née de l'expérience des acteurs du terrain. J'y reviendrai plus loin.

Je souhaiterais maintenant revenir sur le vote de la déclaration diocésaine. L'Assemblée diocésaine va parler publiquement à propos de la pauvreté. Cette parole dira l'actualité des béatitudes¹⁶⁴. À la lecture du code de droit canon, c'est une bonne interprétation de la fonction du Conseil pastoral diocésain. Par cette déclaration, les membres de l'Assemblée diocésaine deviennent une instance représentative de l'Église particulière et apte à engager son avenir par des projets concrets. « Vous êtes venus en délégués [...] pour apporter ce qui se vit et se cherche. [...] Je vous confie le texte de

¹⁵⁷ Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *Chemins d'Église. Marche de Dieu-Marche des hommes. Guide pour préparer la visite pastorale* 1993 ; Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *Chemins d'Église. Jeunesse de Dieu-Jeunesse des hommes. Guide pour le travail des conseils pastoraux*, 1994-1995 ; Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *Chemins d'Église. Passion du Christ-Passion des hommes. Guide pour le travail des équipes pastorales*, 1995-1996 ; Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *Souffle de Dieu-Espérance des hommes. Guide pour le travail des équipes pastorales*, 1996-1997.

¹⁵⁸ Frédéric BLONDEAU, *Une session pour équipes d'animation pastorale*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p. 4.

¹⁵⁹ *Nomination d'une nouvelle animatrice en pastorale*, dans *Paraboles*, 6 (1995), p. 17 ; *Deux nouveaux animateurs en pastorales*, dans *Paraboles*, 10 (1996), p. 17. Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *L'avenir des paroisses* (Au service des communautés chrétiennes), 1998, p. 18.

¹⁶⁰ *Équipe d'accompagnement pastoral a pris son envol*, dans *Paraboles*, 10 (1996), p. 17.

¹⁶¹ *Rassemblement régional entre le 1^{er} et le 25 mai 1995*, dans *Paraboles*, 3 (1995), *L'aventure chrétienne*, dans *Paraboles*, 5 (1995).

¹⁶² *Jeunes un chemin de foi*, dans *Paraboles*, 10 (1996), p. 16-17 ; *Marche pour l'emploi*, dans *Paraboles*, 11 (1997), p. 16-17.

¹⁶³ *Thème la création*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p. 16-17.

¹⁶⁴ *Chemins d'Église*, dans *Paraboles*, 7 (1996), p. 16.

cette Déclaration. Faites-le passer dans la vie de vos communautés et assurez-en la réception »¹⁶⁵. Lors du vote, l'assemblée diocésaine a pris conscience qu'elle n'était pas une simple chambre d'enregistrement. En effet, j'ai retrouvé le témoignage suivant : « Un groupe remet fortement en question le rapport présenté, l'assemblée a refusé de voter le texte ». C'est un signe de prise de conscience de la représentativité.

De manière générale, les formes de participation qui sont sollicitées ne sont pas des participations à un acte de gouvernement d'un Peuple qui doit prendre une décision. C'est plutôt un Peuple qui s'engage dans une démarche spirituelle de discernement, qui cherche un élan spirituel.

2.6. Quoi ?

Cette rubrique de la grille va nous amener à décrire les principales activités de la pratique. Sont-elles spontanées, organisées, institutionnelles ? À quelles cibles sont-elles reliées ? Quels sont les champs ecclésiaux et sociaux qu'elles touchent ? Et surtout quels sont les impacts de la pratique ?

2.6.1. Quelles sont les principales activités de la pratique ?

Le titre du projet est « Chemin d'Église ». Il se base sur l'interprétation plus large du terme « synode » alors qu'il ne se veut pas un synode. Cette traduction du terme : « rend compte du caractère dynamique de ce type de réflexion de processus incluant des étapes successives »¹⁶⁶.

Nous sommes dans une « logique de projet » et non dans une « logique du guichet » comme le souhaite Alphonse Borras¹⁶⁷. L'expression « projet pastoral » a fait l'objet de tout un débat à l'époque, dont on trouve des traces dans la relecture de Paul Scolas : « Une fois lancée, l'expression "projet pastoral" induisait le fantasme d'un texte d'orientation péniblement élaboré, discuté, amendé en vue d'orienter pour dix ans l'action pastorale dans le diocèse. Cela, personne n'en voulait et surtout n'y croyait. Il n'était pas mauvais d'être confronté d'emblée au profond scepticisme des acteurs pastoraux devant

¹⁶⁵ Jean HUARD, *Le diocèse en images*, dans *Paraboles*, 9 (1996), p. 13.

¹⁶⁶ Arnaud JOIN-LAMBERT, *Les synodes diocésains français et leurs actes*, p. 362.

¹⁶⁷ Dominique Barnérias cite Alphonse Borras sans préciser le texte d'origine. Voir Dominique BARNÉRIAS, *La paroisse en mouvement*, p. 365-366.

la perspective d'un nouveau projet pastoral. Ainsi, il apparaissait clairement que le véritable défi qui est aussi l'enjeu, c'est de trouver la capacité de se remettre en projet »¹⁶⁸. Une définition de ce qu'est le projet pastoral est alors proposée : « Nous nous rendons perméables à la Parole d'Évangile et au cri des hommes. Nous nous ouvrons ainsi à ce que l'Esprit dit à l'Église. Et nous nous efforçons de répondre à l'appel. Le projet pastoral d'une communauté chrétienne, c'est la réponse concrète qu'elle s'efforce de donner ici et maintenant à l'invitation du Seigneur »¹⁶⁹.

La démarche « Chemins d'Église » n'a pas pour but de créer un plan précis mais de fournir quelques repères pour guider le discernement, pour servir de base pour construire l'avenir. « Nous ne disposons pas d'un projet tout ficelé pour inventer l'avenir, celui de l'Église, comme celui du monde. Ce qui nous est transmis, c'est le récit d'une pâque, d'un passage »¹⁷⁰. Je reviendrai plus en détail sur ce sujet lors de l'évaluation de l'impact.

Au moment de l'analyse de la réception cette terminologie aura aussi toute son importance. « L'ensemble de "Chemins d'Église" est une vaste invitation à inventer ensemble le nouveau visage de notre Église. [...] Le projet pastoral de notre évêque doit devenir notre projet et nous remettre, là où nous sommes, en projet pastoral »¹⁷¹. La rubrique qui relèvera les traces de cette appropriation s'appellera « Église en projet »¹⁷².

La présentation des différentes étapes en utilisant la structuration proposée par Arnaud Join-Lambert¹⁷³ permettra une comparaison de ce para-synode avec les processus synodaux. Dans les processus synodaux les deux premières étapes sont nouvelles par rapport à la pratique synodale millénaire. [...] Elles s'avèrent essentielles à la réussite des suivantes et à la bonne réception des décisions synodales par la suite »¹⁷⁴.

La démarche « Chemins d'Église » commence par une année de visite qui sera une année de mise à l'écoute des besoins et d'évaluation des paroisses¹⁷⁵. « Lors de ces

¹⁶⁸ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile* dans Philippe BACQ et Christoph THEOBALD (ed.), *Passeurs d'Évangile autour d'une pastorale d'engendrement*, Bruxelles/Montréal, Lumen Vitae/Novalis, 2008, p. 3.

¹⁶⁹ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 3.

¹⁷⁰ Paul SCOLAS, *Aujourd'hui quelle mission pour l'Église ?*, dans *Cahiers de Paraboles*, 1 (1997), p. 19.

¹⁷¹ *Souffle de Dieu. Espérance des hommes*, dans *Paraboles*, 9 (1996), p. 16.

¹⁷² Première apparition. Voir *Paraboles*, 14 (1997), p. 16.

¹⁷³ Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p. 5-6.

¹⁷⁴ Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p. 5-6.

¹⁷⁵ Dans une étape préalable au lancement de la démarche, Mgr Huard et ses collaborateurs rencontrent les communautés locales et les grands secteurs de la pastorale (mouvements, pastorale scolaire, monde de la

visites, les paroisses se présentent par des panneaux, des sketches. Ils ont disparu mais cela faisait partie de la dynamique »¹⁷⁶. De ces rencontres, quatre grandes préoccupations vont ressortir : le désir de formation et de ressourcement ; le souci des jeunes ; l'attention aux plus démunis ; l'attente d'une meilleure communication. Les trois premières préoccupations vont se retrouver au cœur des trois années de la démarche, tandis que le souci de la communication traversera l'ensemble. Ces trois années reçoivent le nom de « Chemins d'Église ». Une traduction libre de « synode » pour bien manifester qu'il s'agit de reprendre ensemble la route de Dieu et des hommes. « Les thèmes d'année évoquaient chaque fois Dieu et les hommes, la structure des trois ans était trinitaire. Une prière, un chant et surtout une brochure de l'évêque articulée sur un thème biblique invitaient à vivre ces années comme une démarche spirituelle. Un guide de travail pour les équipes pastorales développait la signification du thème et proposait des pistes précises pour le travail pastoral. Des assemblées avec l'évêque se sont tenues régulièrement dans chacun des sept régions du diocèse »¹⁷⁷.

Une première année « Jeunesse de Dieu, Jeunesse des hommes » (1994-1995) est ciblée sur les jeunes et le ressourcement de tous les baptisés au visage toujours renouvelé de Dieu. Durant cette année, les communautés chrétiennes sont invitées à aller à la rencontre des jeunes pour entendre leurs préoccupations, leur manière de voir le monde et l'Église. Suite à ces rencontres, il y a un glissement, on passe de la question : « Où sont les jeunes ? » à l'interrogation qui ouvre au dialogue : « Où en sont les jeunes ? », en se mettant à leur écoute, à l'écoute des questions et interpellations qu'ils posent aux communautés chrétiennes. La démarche de cette année-là n'est donc pas uniquement ciblée sur une partie des baptisés. Le pari est pris que « l'avenir de nos communautés est lié à leur capacité à ouvrir de tels espaces de partage »¹⁷⁸.

Une deuxième année « Passion du Christ, Passion des hommes » (1995-1996) est centrée sur le Christ qui vient partager les passions de l'humanité qui prolonge, ressource et mène à son apogée le fil rouge de la pastorale diocésaine depuis une dizaine d'année à savoir l'option préférentielle pour les pauvres : « Mgr Huard a demandé aux paroisses de son diocèse d'évaluer la réalité de la pauvreté au plan local et de s'investir dans un projet particulier. Il a ensuite invité les doyennés, les mouvements et tous les secteurs pastoraux

santé...). C'est ce qui est annoncé, mais dans la pratique nous pouvons noter que les thèmes sont arrêtés après la visite des paroisses.

¹⁷⁶ Interview de Paul Scolas

¹⁷⁷ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile* p. 3 et 4.

¹⁷⁸ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 4.

spécialisés à faire des propositions pour que l'annonce de l'Évangile aux pauvres rythme davantage la vie de l'Église du Hainaut. Ces propositions, rassemblées dans un *Livre Blanc*¹⁷⁹, sont les fondations sur lesquelles la présente déclaration a été construite. Cette déclaration, *Avec les pauvres contre la pauvreté*, a été amendée et votée à la majorité des voix au cours d'une assemblée de type synodal convoquée par l'Evêque de Tournai. Le 8 juin 1996, 240 représentants de toutes les composantes de la vie de l'Église du Hainaut (pastorale territoriale, mouvements, secteurs pastoraux spécialisés, conseils épiscopal, presbytéral, pastoral diocésain) ont pris la parole avec leur évêque à propos d'une question : la croissance de la pauvreté dans le Hainaut aujourd'hui »¹⁸⁰. Cette assemblée de type synodal préfigure ce que seront les futures assemblées diocésaines qui viendront progressivement remplacer le Conseil pastoral diocésain. Ce moment est un sommet dans la mémoire diocésaine contemporaine.

Une troisième année, « Souffle de Dieu, espérance des hommes » (1996-1997), place le diocèse de Tournai sous l'action de l'Esprit et cible les vocations. Cette dernière année est branchée sur l'imaginaire du temps des fondations qui prépare le rassemblement de Bonne-Espérance. Durant cette année, « l'Évêque propose à toutes les équipes pastorales de remettre en chantier leur projet pastoral »¹⁸¹. À partir des priorités choisies par les équipes locales et de la déclaration diocésaine (qui avait elle aussi un ancrage local) et les quatre années du processus, le Conseil presbytéral et le Conseil pastoral réunis élaborent des priorités pour le diocèse. Elles s'exprimeront dans l'envoi proclamé à Bonne-Espérance.

« “L'avenir reste à écrire aux couleurs de l'Évangile !”, telle était l'invitation »¹⁸². Elle indique les axes essentiels de « Chemins d'Église ». « L'Esprit du Christ ressuscité nous est tout autant donné qu'au jour de la première Pentecôte pour que notre Église puisse inventer aujourd'hui les chemins de la mission »¹⁸³. « “Les couleurs de l'Évangile”, parce que c'est bien ce qui est en jeu : que l'inouï [...] de l'Évangile du

¹⁷⁹ Ce document n'a pas été publié. Il va devenir *L'Église du Hainaut s'engage... Avec les pauvres contre la pauvreté. Déclaration adoptée par le diocèse de Tournai le 8 juin 1996*.

¹⁸⁰ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'Église du Hainaut s'engage... Avec les pauvres contre la pauvreté. Déclaration adoptée par le diocèse de Tournai le 8 juin 1996*, 1996, p. 4.

¹⁸¹ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 4.

¹⁸² Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 1.

¹⁸³ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 1.

Christ puisse être proposé et accueilli aujourd'hui ? Et cela comme une joie, comme une fête et dans une foisonnante diversité d'expressions »¹⁸⁴.

Le 20 septembre 1997, 12.000 chrétiens, dont 1.200 jeunes, se retrouvent à Bonne-Espérance pour une journée de fête qui se veut une fête pour Dieu, une fête pour l'homme. L'appellation du lieu influence la signification de ce premier grand rassemblement diocésain. Cette fête a été l'occasion pour tous de se retrouver dans la diversité et de montrer le foisonnement d'initiatives que l'Évangile a fait lever dans le diocèse et qui ont été vécues par l'Église en Hainaut, dans ses différentes sensibilités, et lui ont permis de ressentir une communion profonde, vécue dans la convivialité et l'espérance. Ils ont fait Église ensemble. L'intention de ce rassemblement était de faire signe¹⁸⁵.

Cette fête se clôture par l'envoi de Bonne-Espérance. Pas de promulgation d'actes, pas de textes législatifs mais un envoi en mission sous forme de Charte¹⁸⁶, de textes pastoraux qui doivent inspirer les diocésains, les exhorter. Mais est-ce applicable,

¹⁸⁴ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 1.

¹⁸⁵ « Cette journée sera un signe [...] comme aux pèlerins d'Emmaüs, c'est le Seigneur ressuscité qui nous offre ce signe de sa présence ». Voir Jean HUARD, *Heureux les invités...*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p.2.

¹⁸⁶ Voici le texte intégral de cet envoi auquel il sera fait référence plusieurs fois :

Seigneur, comme les premiers disciples, tu nous invites à avancer en eau profonde et à jeter nos filets à l'heure qui nous semble la moins propice.

En ce temps d'épreuve pour notre Église et notre société, laissons-nous conduire par l'Esprit de Pâques et de Pentecôte. Avec lui, dans la confiance et l'audace, nous voulons risquer l'ouverture à l'inattendu de Dieu, inventer de nouveaux chemins et rejoindre les hommes de notre temps. Portons sur notre monde, ses valeurs et sa culture, un regard lucide et découvrons en lui le Royaume qui germe. Ensemble nous voulons regarder vers l'avenir et témoigner, malgré les difficultés, de notre espérance en Dieu et en l'homme.

Seigneur, tu nous invites à devenir des pêcheurs d'hommes.

Nous voulons contribuer à l'humanisation de l'homme. Nous croyons que la route de l'Église, c'est la route des hommes et de tous les hommes. La vie de l'Église et la cause de l'Évangile se jouent dans la rencontre du frère opprimé, humilié, malade, en prison. Avec celles et ceux qui souffrent de pauvreté matérielle, culturelle, relationnelle ou spirituelle, construisons un monde juste et fraternel. La préférence de Dieu pour les pauvres doit rythmer la vie de nos communautés. Nous refusons que l'être humain soit jugé sur le seul critère de la rentabilité. Nous revendiquons le droit à la fragilité et à la différence.

Seigneur, la foule se serre contre toi à l'écoute de ta parole.

Comme les premiers disciples, laissons-nous engendrer par la Parole de Dieu pour être à notre tour contagieux de l'Évangile. Que se créent des lieux de partage, de formation, de ressourcement et de célébration où tous puissent étancher leur soif de vie spirituelle. Ce n'est qu'au prix d'une vie intérieure intense que nous pourrions rencontrer la quête de sens de nos contemporains. Nous nous engageons en particulier à rejoindre dans leur recherche les jeunes adultes qui portent le poids de la vie sociale et familiale pour ouvrir avec eux une espérance. Notre recherche d'un sens et d'une espérance, nous voulons aussi la mener avec tous ceux qui désirent que notre société retrouve du souffle. Nous voulons collaborer davantage avec toutes les grandes sagesse et traditions spirituelles qui travaillent au service de l'homme.

Seigneur, tu invites Pierre, Jacques et Jean à tout quitter pour te suivre.

Évêque, prêtres, diacres, laïcs, hommes, femmes, jeunes ou vieux, nous avons à nous éveiller et à nous porter les uns les autres pour nous risquer sur le chemin du Christ. Accueillons les vocations nouvelles qui surgissent. Dans cette Église que le Christ ne cesse de susciter dans la nouveauté de l'Esprit, que chacune et chacun cherche, trouve sa place et travaille, en étroite collaboration avec ses frères, dans la multitude des couleurs de l'Évangile.

est-il possible de la mettre en pratique concrètement ? L'aspect festif va en tout cas favoriser une bonne réception de cette Charte.

Un album sera publié qui reprend la démarche dans la structure de l'*Envoi de Bonne-Espérance*. Cet album se veut « un outil pour l'animation d'un Conseil, d'une équipe, pour soutenir la prière »¹⁸⁷.

2.6.2. Ces activités sont-elles spontanées, organisées, institutionnelles ? À quels champs sociaux et ecclésiaux touchent-elles ?

Les activités de la pratique sont organisées au niveau diocésain, institutionnelles mais elles ont pour but de retrouver la spontanéité du temps des fondations. Elles touchent aussi bien aux champs sociaux (économiques, culturels, politiques, éducatifs, etc.) qu'ecclésiaux (construction de la communauté, service au monde). En effet, chaque année évoque aussi bien l'homme que Dieu. Lors de l'année de la Passion, le but n'est pas de trouver de nouveaux services à rendre aux pauvres mais de retrouver la source spécifiquement chrétienne de leurs engagements. Dans la dernière année, c'est au point de rencontre entre les Paroles de l'Évangile et le cri des hommes que s'élabore un projet pastoral.

2.6.3. Une nouvelle figure d'Église

Dans son article sur la dynamique synodale, Arnaud Join-Lambert nous présente la notion de « savoir expérientiel »¹⁸⁸ pour désigner ce qui est acquis au cours de l'expérience synodale. Il reprend pour cela la définition de l'expérientiel de Jean Mouroux : « l'expérientiel, c'est-à-dire une expérience prise dans sa totalité personnelle avec tous ces éléments structuraux et tous ses principes de mouvements ; une expérience bâtie et saisie dans la lucidité d'une conscience qui se possède et dans la générosité d'un amour qui se donne ; bref une expérience pleinement personnelle au sens strict du mot »¹⁸⁹. Ce savoir présenterait deux dimensions comme l'enseigne Hervé Legrand : une

¹⁸⁷ *Une Église en projet*, dans *Paraboles*, 14 (1997), p. 19.

¹⁸⁸ Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p. 10-15.

¹⁸⁹ Jean MOUROUX, *L'expérience chrétienne. Introduction à une théologie*. Paris 1952 (Théologie 26).

dimension ecclésiologique et une dimension pneumatologique¹⁹⁰. Nous allons maintenant nous demander si ces deux savoirs ont pu être enseignés par le processus « Chemins d'Église ».

« Le concile Vatican II a joué un rôle déterminant dans l'évolution de la question synodale »¹⁹¹. Au niveau théologique, l'*aggiornamento* du concile Vatican II fait « pencher la balance plutôt du côté d'une ecclésiologie de communion que d'une ecclésiologie de la *societas perfecta* »¹⁹². Cette option théologique va stimuler la célébration des synodes diocésains. Dans les textes eux-mêmes¹⁹³, il y a une « incitation à redécouvrir la dimension synodale de l'Église »¹⁹⁴. D'une certaine façon, la célébration d'un synode témoigne « de la mise en œuvre de l'ecclésiologie conciliaire »¹⁹⁵.

Avant d'aller plus loin dans le raisonnement, je tiens à rappeler que l'ecclésiologie de Vatican II n'est pas entièrement contenue dans les textes conciliaires. Une lecture théologique de l'expérience, de l'événement, de l'horizon d'attente, des représentations est souhaitée pour une herméneutique conciliaire souple. Ceci est valable pour le processus synodal. Lorsque l'on passe en revue l'ensemble des domaines qui contribue à forger une mentalité ou une spiritualité, lieu ultime de la réception : le droit, les institutions, les pratiques, les discours, les symboliques ou les représentations, on s'aperçoit que la synodalité¹⁹⁶ engage tous ces niveaux et pourrait donc nous permettre d'arriver à un développement cohérent de l'ensemble de ces domaines.

La figure de l'Église comme *communio* « date du synode des évêques de 1985 mais elle n'est pas sans fondements dans les textes conciliaires¹⁹⁷. [...] Il est significatif de noter que la notion de "Peuple de Dieu" »¹⁹⁸ a été le cadre dans lequel s'est développée

¹⁹⁰ Hervé-Marie LEGRAND, *Synodes et conseils de l'après-Concile. Quelques enjeux ecclésiologiques*, dans *Nouvelle revue théologique* 98 (1976), p. 216.

¹⁹¹ Arnaud JOIN-LAMBERT, *Les synodes diocésains français et leurs actes*, p. 353.

¹⁹² Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p. 3.

¹⁹³ CD 36.

¹⁹⁴ Arnaud JOIN-LAMBERT, *Les synodes diocésains français et leurs actes*, p. 353.

¹⁹⁵ Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p. 3.

¹⁹⁶ Pour Gilles ROUTHIER, « on peut prendre l'exemple de la synodalité où ces six niveaux sont engagés. Il y a eu, dans plusieurs Églises locales, des efforts importants pour tendre vers une véritable vie synodale. Ces efforts ont conduit à la création des pratiques synodales qui se sont inscrites dans des institutions synodales dessinées par le droit général et le droit particulier. Ces pratiques synodales étaient légitimées et accompagnées par un discours théologique qui mettait en avant une compréhension particulière de l'Église. De plus, les synodes offraient des représentations en acte de ce qu'est l'Église et développaient des symboliques fortes dans leur liturgie. Enfin ; la vie synodale, au-delà des structures, des pratiques, des légitimations, engage des attitudes, voire une spiritualité de la communion, suivant l'expression de Jean-Paul II ». Voir *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 167-168.

¹⁹⁷ LG mais aussi UR et AG pour ce qui concerne la communion entre les Églises.

¹⁹⁸ Cette figure interrompt un développement sur la nature de l'Église (LG 6-8) et précède les considérations sur les évêques (prêtres et diacres) et les laïcs et SC 41.

“l’ecclésiologie de communion” et qu’il s’agit du lieu où la pneumatologie a le plus d’effets dans les élaborations ecclésiologiques de Vatican II c’est à dire que l’Église envisagée dans sa totalité, la *communio*, est le Peuple de Dieu rassemblé, lieu de la diversité, de l’expression des charismes et de l’action de l’Esprit Saint »¹⁹⁹.

Plus que tout discours, l’insertion des baptisés dans la vie synodale leur fera appréhender l’Église comme peuple de Dieu et communion : « Le synode est une manifestation de l’Église comme une assemblée de personne aux conditions et aux fonctions variées, communion dans l’Esprit saint, dans l’écoute de la Parole, dans le discernement de ce que Dieu veut dire aujourd’hui à son Église. Communion de personne, cette assemblée vit également dans la communion avec les autres Églises. »²⁰⁰ La pratique de la synodalité est fondatrice d’un nouveau mode de vie ecclésiale.

Les synodes diocésains fournissent un cadre pour réaliser les aspirations conciliaires d’une ecclésiologie de communion alors qu’ils sont d’abord un acte de gouvernement de l’Église locale. Il faut à présent se pencher sur ce rassemblement en Église pour voir s’il a eu des implications théologiques, s’il a permis la prise de conscience et la mise en œuvre d’une ecclésiologie de communion. Paul Scolas, lors de l’annonce de la création de l’assemblée diocésaine devant le Conseil presbytéral et le Conseil pastoral réunis que j’exposerai plus loin, a fait appel à toute la richesse des expériences d’Église faites au cours de « Chemins d’Église » : « Tout au long de cette démarche, l’articulation dynamique entre les impulsions venues de notre évêque et une large mobilisation porteuse de propositions neuves et audacieuses a été très stimulante. C’est au sens fort, une expérience d’Église que notre diocèse a vécue, avec ses différents aspects : prière, célébration, rencontres, fêtes, formation, action, engagement... Plus précisément, dans les différents lieux de la vie ecclésiale, nous avons davantage appris à tenir conseil ensemble, nous avons davantage assumé les uns avec les autres, évêques, prêtres, laïcs, religieux et religieuses, diacres, le souci d’annoncer chez nous la Bonne Nouvelle. [...] Au plan de l’ensemble du diocèse, l’assemblée du 8 juin 1996 et le travail qui l’a précédée un peu partout constituent une expérience fort positive de production commune d’orientations diocésaines importantes »²⁰¹. Ce passage est significatif parce que face aux deux conseils, on s’appuie sur l’expérience ecclésiologique de l’Église diocésaine. Il est donc particulièrement représentatif d’une synodalité effective, d’une

¹⁹⁹ Gilles ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 147-148.

²⁰⁰ Gilles ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 168.

²⁰¹ *Réunion des Conseils presbytéral et pastoral diocésain*, dans *Église de Tournai* 7-8 (1998), p. 283-289.

expérience de communion vécue dans les conseils et l'assemblée et qui restent en mémoire.

Pour Arnaud Join-Lambert, au-delà d'une expérience de communion, un synode diocésain est un « événement de l'Esprit [...] qui manifeste une Église en acte et la réalise »²⁰². Paul Scolas affirme que nous sommes face à un processus qui se situe sous la conduite de l'Esprit dans sa relecture de « Chemins d'Église »²⁰³. Il fait implicitement référence à Ap 2-3. Comme nous l'avons vu plus haut, c'est un processus de discernement, qui fait du souffle le thème de son année de clôture. Ce qui manifeste aussi le souci de demeurer dans la mouvance de l'Esprit dans les années à venir comme nous l'avons mis en évidence dans la définition du projet pastoral. Une autre conviction très forte, qui balise cette démarche, est que l'Esprit nous est donné à tous comme aux temps des fondations. Au lendemain du rassemblement diocésain de Bonne-Espérance, c'est avec conviction qu'est souligné le travail de l'Esprit : « Nous avons vécu quelque chose de fort. Bonne-Espérance en a été le révélateur. Nous avons pu percevoir le travail de l'Esprit à l'œuvre dans notre Église. Les difficultés demeurent mais notre espérance est affermie »²⁰⁴. Il y a aussi quelque chose de la lucidité que l'on retrouve dans l'*Adsumus*²⁰⁵. L'expérimentation de l'action de l'Esprit Saint a laissé des traces que l'on peut déceler dans les témoignages et comptes-rendus lorsque le consensus, l'écoute des autres et l'accueil d'avis différents sont soulignés. Un exemple significatif serait les débats ayant eu lieu lors de l'adoption de la déclaration diocésaine *Avec les pauvres, contre la pauvreté*²⁰⁶. Arnaud Join-Lambert justifie cette dimension pneumatologique par les notions de *sensus fidei* et de *sensus fidelium* mais aussi par le fait que la synodalité est liée à la nature même de l'Église. Pour Jean-Marie Tillard cela explique pourquoi l'Église locale « sait non seulement s'assembler pour l'Eucharistie du Seigneur, mais aussi s'assembler synodalement »²⁰⁷. Cette dimension est souvent peu mise en évidence. Cependant nous en trouvons quelques traces dans « Chemins d'Église » qui a fortement

²⁰² Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p. 13.

²⁰³ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs de l'Évangile*.

²⁰⁴ *Une Église en projet*, dans *Paraboles*, 14 (1997), p. 16.

²⁰⁵ L'*Adsumus* « parmi les grands textes de la prière liturgique dans les Églises occidentales [...] tient une place éminente. Pendant environ 1400 ans cette prière a été utilisée pour l'ouverture des conciles et des synodes dans différents contextes de la vie de l'Église ». Elle a été largement valorisée par le concile Vatican II ». Voir Martin KLÖCKENER, *La prière d'ouverture des conciles « Adsumus » : de l'Espagne wisigothique à la liturgie romaine d'après Vatican II*, dans A.M. TRIACCA et A. PISTOIA (éd.) *La prière liturgique. Conférences Saint-Serge. XLVII^e Semaine d'études liturgiques. Paris. 27-30 juin 2000*, Roma 2001 (BEL.S 115), p. 165-198 ; Voir Arnaud JOIN-LAMBERT, *Les liturgies des synodes diocésains français 1983-1999* (Liturgie 15), Paris, Cerf, 2004, p.85-90.

²⁰⁶ *Avec les pauvres, contre la pauvreté*, dans *Paraboles*, 9 (1996), p. 12-13.

²⁰⁷ Jean-Marie TILLARD, *Église d'Églises. L'ecclésiologie de communion*, Paris, Cerf, 1987, p. 275.

mis en avant la dimension anamnétique et l'envoi comme nous avons pu le lire lors de la description de la démarche.

Arnaud Join-Lambert se questionne sur l'auto-compréhension de la communauté diocésaine qu'engendre concrètement la célébration du Synode : « Les études spécifiques manquent, et c'est probablement du côté de la théologie pratique qu'il faudrait les souhaiter »²⁰⁸. À présent, il faut mettre en avant la nouvelle figure d'Église que va engendrer « Chemins d'Église ». La démarche synodale va donner des repères à l'action pastorale²⁰⁹. Selon Paul Scolas, ils sont apparus par « un travail de relecture en profondeur et d'écoute en équipes, en assemblées, de ce que l'Esprit dit à l'Église »²¹⁰, grâce à une démarche de type synodale. « Chemins d'Église » est un discernement et une parole officielle de l'Église sur sa mission et sa place dans la société. Nous sommes face à une Église qui cherche à « ajuster sa mission dans des circonstances nouvelles »²¹¹.

Au fil des 13 premiers numéros de *Paraboles*²¹² qui couvrent la démarche « Chemins d'Église », on assiste à la naissance d'une nouvelle figure d'Église²¹³. « Vers une nouvelle figure d'Église » exposé de Philippe Bacq, lors de la session de Chimay ; une session pour équipes d'animation pastorale qui a été vécue comme « un tournant dans l'histoire de notre diocèse »²¹⁴ reprend le cœur de ce que l'on peut sentir dans la démarche « Chemins d'Église » : « Le plus important aujourd'hui, est de constituer, là où nous sommes, des groupes de lecture d'Évangile pour nous laisser engendrer à notre vocation personnelle à travers le récit du texte. [...] Il peut y en avoir parmi nous qui se

²⁰⁸ Arnaud JOIN-LAMBERT, *La dynamique synodale*, p. 12.

²⁰⁹ Je me demande si cela n'a pas été aussi renforcé par l'année Jubilaire et sa structure trinitaire qui a permis de revisiter les thèmes développés lors de la démarche.

²¹⁰ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 8.

²¹¹ Dominique BARNÉRIAS, *La paroisse en mouvement*, p. 30.

²¹² Pour les numéros de la revue *Paraboles* qui abordent le plus cette question. Voir *Quelles figures d'Église pour demain*, *Paraboles*, 9 (1996) et *Veilleurs où en est la nuit ? Le jour vient*, *Paraboles*, 12 (1997).

²¹³ Cette expression a d'ailleurs servi de titre à une contribution de Philippe Bacq. Voir Philippe BACQ, *Vers une nouvelle figure d'Église*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p. 6-7. Une série de mots-clés ou de groupe de mot reviennent sans cesse dans la bouche des membres du groupe porteur et puis dans la bouche de témoins : engendrement, discernement, Évangile et communauté, prière et ressourcement, lieux-sources et chemins d'humanité, germination du Royaume de Dieu, sens à la vie et question des hommes, pauvreté, espérance teintée de réalisme, esprit de Pentecôte, porteur de souffle, région, Église dans son contexte. Cela nous permet de percevoir cette nouvelle figure d'Église. C'est une figure forte, prégnante qui est passée dans l'imaginaire des acteurs. Des images-guides ont été reprises des paraboles : « la pêche miraculeuse » et « les pèlerins d'Emmaüs ». Il est intéressant de noter que l'affiche annonçant le rassemblement diocésain de Bonne-Espérance reprend une série de mots-clés qui ne recourent pas tout à fait ceux que j'ai relevés : « avenir, aventure, Évangile, éveil, foi, prière, ressourcement, travail, chômage, vie, pauvreté, création, brèche, épreuve, marche blanche, enfants, jeunes, Père, chemins, audace, risque, appels, diversité, visages, amour, liberté, lumière, attention, vigilance, rentabilité, souffle, Esprit, sens, existence, questions, violence, solidarité, cri, Christ, silence ». Ces mots se veulent des repères. Voir *Rassemblement diocésain*, dans *Paraboles*, 13 (1997).

²¹⁴ Frédéric BLONDEAU, *Une session pour équipes d'animation pastorale*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p. 4

sentent appelés par le Christ non seulement à vivre de l'Évangile mais aussi à donner à d'autres le goût de vivre de l'Évangile. [...] De plus en plus de laïcs perçoivent un tel appel »²¹⁵. Il y a réciprocité : « C'est le compagnonnage d'un prêtre qui fait que cette personne va se sentir comprise dans ce qu'elle vit »²¹⁶. Cette nouvelle figure d'Église, cette nouvelle manière de concevoir la mission²¹⁷ sera appelée pastorale d'engendrement. Elle vise à revitaliser par en-dessous un modèle d'Église dont le ressort est une pastorale d'encadrement. Si Philippe Bacq nous présente le modèle de la pastorale d'engendrement comme existant et renouvelant la pastorale d'encadrement, la pastorale d'engendrement comporte une certaine dimension contestataire. Pour Dominique Barnérias, « Philippe Bacq et Odile Ribadeau-Dumas considèrent que la pastorale paroissiale est trop centrée sur les sacrements et la liturgie. [C'est un handicap pour l'] appropriation personnelle de la foi. Ils proposent de développer des "tables de la Parole" »²¹⁸.

Pour évaluer la nouvelle figure d'Église qui se met en place, j'aurai en perspective les quatre éléments constitutifs de l'Église diocésaine : l'Esprit, l'Évangile, l'Eucharistie et les ministères²¹⁹. Au premier regard, nous comprenons immédiatement que l'Eucharistie semble la grande absente de cette nouvelle figure d'Église. Un signe très fort de cela est la définition de ce qui est considéré comme lieux de vie est un lieu de débat, de prière et de rencontre de l'autre par le témoignage²²⁰. Avec cette configuration, on en vient à une Église de groupes de partage biblique, d'une Église communautaire, d'une Église sans catholicité. Une Église qui ne s'institue plus par l'Eucharistie et se recentre sur le geste instituant de la Parole. Les « deux tables » ne sont plus présentes. Si l'annonce de la foi et la diaconie sont vécues de manière riche à cette époque dans le diocèse de Tournai, la célébration est l'axe de la mission qui n'est pas accentué. Donc les trois dimensions de la mission de l'Église ne semblent pas articulées. Cependant, « Chemins d'Église » n'avait pas la prétention de tout faire. Ce sont des accents, des priorités qui s'expriment en fonction de besoins qui ont été discernés.

Au niveau des ministères, la « spécificité » du prêtre disparaît. C'est un accompagnateur, un passeur d'Évangile. Une place très importante est faite aux

²¹⁵ Philippe BACQ, *Vers une nouvelle figure d'Église*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p. 6.

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ Pour un développement de la notion de modèle missionnaire : David BOSCH, *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires* (Chrétiens en liberté/Questions disputées), Paris, Haho/Karthala/Labor et Fides, 1995.

²¹⁸ Dominique BARNÉRIAS, *La paroisse en mouvement*, p. 449-451.

²¹⁹ CD 11.

²²⁰ *Chemins d'Église 1996-1997*, dans *Paraboles*, 10 (1996), p. 17.

ministères des laïcs, à tous les membres du peuple de Dieu. Tous les ministères sont envisagés dans un esprit vocationnel. « Chacun de nous est concerné par l'appel de premiers disciples »²²¹. Il s'agit ici d'« oser l'accueil d'une diversité de vocations nouvelles »²²². Avec la nomination des animateurs en pastorale, le diacre ne trouve plus sa « spécificité »²²³. Il y a encore de temps en temps une ordination mais les diacres sont passés sous silence. Cette démarche a des conséquences au niveau de la conception des ministères.

L'horizon n'est pas l'Église mais l'humanité. Une des priorités de la pastorale diocésaine est de « rejoindre les hommes et les femmes de notre temps » car « l'Évangile concerne l'homme sa naissance, sa renaissance »²²⁴. Cela va pousser à témoigner sur la place publique. Ce qui compte n'est pas la visibilité de l'Église mais l'inscription de l'Évangile dans l'histoire humaine. L'envoi de Bonne-Espérance porte clairement la marque cette nouvelle figure d'Église. Nous sommes face à une Église qui a pris conscience qu'elle n'a pas d'autre monde.

La nouvelle figure d'Église ne passe pas dans les structures qu'elle conteste en partie, vient redynamiser. Cela peut entraîner un décalage dans l'esprit des gens entre la manière dont ils conçoivent l'Église et les structures dans lesquelles ils doivent la vivre et dans lesquelles ils ne se reconnaissent plus.

Cette nouvelle figure d'Église ne permet pas complètement comme toute figure d'Église à la nature de l'Église et à la mission de se vivre. Elle pose aussi la question d'une évaluation de la pastorale d'engendrement.

2.6.4. La réception de « Chemins d'Église » et la démarche « Renaissance »

La réception d'un para-synode est une question qui n'a jamais été étudiée. Pour aborder cette question je vais me baser sur l'étude de la réception d'un synode dans les paroisses par Dominique Barnérias : « Pour cela, il n'est pas possible d'enquêter

²²¹ Philippe BACQ, *Vers une nouvelle figure d'Église*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p. 6.

²²² Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 11. Cet extrait que je retrouve dans le fichier que m'a communiqué Paul Scolas ne se retrouve pas dans la version définitive qui sera publié. J'ai donc indiqué cette source en me basant sur la numérotation retenue par Paul Scolas.

²²³ Cela se vérifie dans les annuaires diocésains de l'époque.

²²⁴ Paul SCOLAS, *Une Église aux couleurs d'Évangile*, p. 9. Cet extrait que je retrouve dans le fichier que m'a communiqué Paul Scolas ne se retrouve pas dans la version définitive qui sera publié. J'ai donc indiqué cette source en me basant sur la numérotation retenue par Paul Scolas.

simplement sur la mise en œuvre des décisions synodales, mais il faut tenter de saisir la vie d'une paroisse dans ses dynamismes et ses questionnements. [...] Pour un synode, la paroisse doit recevoir des décisions synodales qu'elle ne se donne pas à elle-même, même si certains de ses membres ont participé à l'assemblée synodale. [...] La réception est donc l'assimilation d'un bien, un *bonum* qui est un texte reçu dans un horizon d'attente. [...] Comprendre la réception d'un synode dans une paroisse implique donc de resituer le texte synodale dans l'événement synodal et de restituer ses conditions de production. Saisir le synode comme événement et non seulement comme texte, c'est aussi prendre acte qu'un synode est d'abord une célébration dans laquelle une Église locale veut se placer sous la mouvance de l'Esprit Saint, avant d'être des décisions qui en sont le fruit »²²⁵. Dans le cas de « Chemins d'Église », il n'y a pas de décisions à proprement parler mais une *Charte* et l'apparition d'une nouvelle figure d'Église.

« Renaissance » s'enracine originellement « dans le dynamisme de “Chemins d'Église” qui a ravivé dans notre Église le souffle de Pâques et de Pentecôte »²²⁶, qui a amené « les paroisses à vivre une expérience spirituelle qui a été couronnée par le grand rassemblement de Bonne-Espérance en septembre 1997 »²²⁷. Trois causes conduisent à repenser la pastorale territoriale : la régression des ressources, la mobilité et la multiplication des modes d'appartenances. Plutôt que de restructurer la paroisse, la démarche « Renaissance » a voulu susciter une dynamique de renouveau. Il choisisse comme perspective la pastorale d'engendrement : « Une expression est reçue par beaucoup dans notre diocèse pour exprimer la perspective qui doit nous animer : vivre la pastorale comme une pastorale d'éveil ou d'engendrement »²²⁸. Pour dynamiser les communautés, le choix est d'articuler deux pôles, la communauté locale et l'Unité Pastorale Nouvelle (UPN) : « Le pôle synodal et ministériel sont nécessaires à la vie de l'Église »²²⁹. « Renaissance » est une dynamique mais aussi une manière de mettre en place la restructuration de manière synodale : « Puisqu'une réforme est nécessaire, nous voulons que celle-ci se mette en place dans une démarche très largement participative qui soit déjà en elle-même un travail d'éveil et d'engendrement »²³⁰. Cette manière de faire

²²⁵ Dominique BARNÉRIAS, *La paroisse en mouvement*, p. 217-218.

²²⁶ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'avenir des paroisses* (Au service des communautés chrétiennes), 1998, p. 3.

²²⁷ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'avenir des paroisses*, p. 5.

²²⁸ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'avenir des paroisses*, p. 12.

²²⁹ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Des Équipes d'Animation Pastorale* (Au service des communautés chrétiennes), avril 2001, p. 16.

²³⁰ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Des Équipes d'Animation Pastorale* (Au service des communautés chrétiennes), avril 2001, p. 30.

synodale et le lien à « Chemins d'Église » est aussi mis en mots par Monseigneur Harpigny : « “Renaissance” est une expérience spirituelle au cours de laquelle tous les aspects de la pastorale sont confrontés à l'Évangile, en partageant un maximum d'information avec l'ensemble de la population des paroisses concernées »²³¹. « Renaissance »²³² démarre avec une consultation de tous les habitants du territoire des paroisses sur la question : qu'attendez-vous de l'Église et de votre paroisse ? Puis, une assemblée large réunit les chrétiens pour découvrir les résultats de cette enquête et, à partir de là, suggérer des choix pastoraux. Des groupes de travail prolongent cette assemblée. Ensuite, les résultats sont transmis à l'Evêque qui propose une charte à l'unité pastorale. Dans une dernière étape, les chrétiens sont à nouveau consultés pour suggérer des noms de personnes qui formeront l'Equipe d'Animation Pastorale. Cette EAP est composée de prêtres, diacres, religieux ou religieuses, de laïcs, permanents ou bénévoles, qui participent à la mission du prêtre responsable (doyen ou vice-doyen). Cette équipe est chargée de dynamiser la vie des différentes communautés paroissiales de l'unité pastorale et veille tout particulièrement à la communion entre les communautés. Cette équipe sera envoyée lors d'une célébration. La manière de mettre en place cette nouvelle façon de vivre la responsabilité doit attirer notre attention tout autant que ce qui est mis en place à savoir la ministérialité²³³. Cette procédure permet des équilibres. Elle permet d'éviter d'un côté ce qui pourrait être perçu comme un « synodalisme » et de l'autre ce qui pourrait être perçu comme un « néo-cléricalisme ». On tient cet équilibre par la dimension liturgique, le discernement et l'envoi en mission.

En conclusion, ses quelques mots de Monseigneur Harpigny pointent le nœud de la réception : « Tant le projet “Chemins d'Église” que la mission des animateurs en pastorale et le projet “Renaissance” ont modifié profondément la manière dont l'Église exerce sa mission dans la province du Hainaut. Des frères et des sœurs dans la foi

²³¹ Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *L'animation pastorale des communautés locales* (Au service des communautés chrétiennes), février 2005, p 5.

²³² Pour des détails sur la composition voir Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *L'avenir des paroisses*, p 26 ; Pour des détails sur le caractère ministériel voir Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *Les Equipes d'Animation Pastorale*, p 15-18 ; pour des détails sur la mise en place et le renouvellement des Equipes voir Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *Les Equipes d'Animation Pastorale*, p. 27.

²³³ Selon Alphonse Borras, « Les équipes d'animation pastorale présentes dans nos diocèses ne relèvent pas comme telles de la synodalité de tous mais de la ministérialité de « quelques-uns » voir *La synodalité du peuple de Dieu*, p. 276 ; voir François MOOG, *La participation des laïcs à la charge pastorale. Une évaluation du canon 517 § 2* (Théologie à l'Université 14), Paris, Desclée de Brouwer, 2010 ; voir aussi le canon 519 ; pour un exercice équilibré du pouvoir dans ses aspects ministériel, collégial et communautaire voir également Tournai, Archives de l'Évêché de Tournai, *L'animation pastorale des communautés locales*, p. 35-37.

écoutent la Parole de Dieu et se mettent à discerner ensemble afin de la mettre en pratique »²³⁴.

2.6.5. Du Conseil pastoral diocésain à l'Assemblée diocésaine

En juillet-août 1998, Monseigneur Huard annonce une mise en œuvre de l'Envoi de Bonne-Espérance par une rénovation du Conseil pastoral diocésain²³⁵. Il y a une recherche pour donner à l'Envoi une figure plus permanente dans le diocèse²³⁶.

Les raisons de l'inadéquation du Conseil pastoral diocésain dans sa forme de l'époque sont évoquées lors de la réunion du Conseil presbytéral du 23 avril 1998 : « La création par Mgr Himmer d'un Conseil pastoral dans notre diocèse a suscité un grand enthousiasme au départ mais la lourdeur de ce conseil (150 membres) l'a rendu peu fécond. C'est pourquoi, par après, on a essayé de partir d'une représentation ascendante en sollicitant des personnes qui faisaient partie de conseils régionaux. Mais un problème est vite apparu. Pour qu'une personne soit représentative de sa région, il faut que cette région possède un conseil qui soit lui-même représentatif et dynamique. Ce qui est rarement le cas. C'est pourquoi notre évêque estime qu'aujourd'hui il faut trouver des solutions adaptées et réalistes pour assurer le dynamisme et la représentativité d'une nouvelle forme de Conseil pastoral »²³⁷. Il semblerait donc que la forme de Conseil pastoral mis en place dans le diocèse se révélait difficilement tenable, praticable sur le long terme.

Toujours lors de ce Conseil presbytéral, le but de cette démarche est désigné : « Il ne s'agit pas d'abord d'avoir un Conseil pastoral diocésain comme tel mais plutôt de vivre davantage la synodalité dans l'Église diocésaine, de favoriser la participation large de tous aux orientations du diocèse. Il faut aujourd'hui renouveler le fonctionnement du Conseil pastoral pour des raisons d'ecclésiologie, bien sûr, mais aussi pour garder la dynamique enclenchée depuis quatre ans. Tout au long des "Chemins d'Église", en effet, toute une réflexion de fond sur la participation des laïcs à la mission de l'Église est née et

²³⁴ TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'animation pastorale des communautés locales*, p. 6.

²³⁵ Jean HUARD, *Pour une mise en œuvre de l'Envoi du 20 septembre*, dans *Église de Tournai* 7-8 (1998), p. 275-276.

²³⁶ *Réunion du Conseil presbytéral et du Conseil pastoral diocésain*, dans *Église de Tournai* 7-8 (1998), p. 284.

²³⁷ *Réunion du conseil presbytéral*, dans *Église de Tournai* 6 (1998), p. 238.

a grandi. L'élaboration du projet pastoral s'est faite dans un va-et-vient incessant entre la base et le sommet »²³⁸.

Je vais maintenant exposer rapidement les arguments justifiant l'adoption d'un Conseil pastoral diocésain sous la forme d'une Assemblée diocésaine :

« En 1987, le synode des évêques présentait le Conseil pastoral diocésain comme la principale forme de collaboration et de dialogue et en même temps de discernement sur le plan diocésain [...] Le mode d'intervention du Conseil est triple : étudier, évaluer, proposer des conclusions pastorales, c'est bien cela que nous avons vécu plusieurs fois, dans différents types d'instances, au cours des "Chemins d'Église" et c'est dans ce sens que nous donnons une nouvelle figure au Conseil pastoral diocésain [...] Le choix d'une nouvelle forme de Conseil pastoral diocésain a pour but de vivre effectivement au plan diocésain ce qui est visé tant par le concile Vatican II que le code de droit canon ou par le synode de 1987. Pour cela "Chemins d'Église" nous a appris qu'un va-et-vient entre les diverses équipes responsables sur le terrain et ceux qui sont délégués auprès de l'évêque pour former le Conseil est gage de la pertinence des orientations proposées et de leur large réception. L'expérience d'une assemblée diocésaine préparée par un vaste travail de tout le diocèse indique la voie d'une forme de conseil bien adaptée. C'est pourquoi le Conseil pastoral diocésain prendra désormais la forme d'une large assemblée diocésaine composée de délégués des différents secteurs de la vie ecclésiale. Cette assemblée n'aura de sens que si elle s'articule bien au travail pastoral de terrain. Pour assurer ce lien un groupe-relais, sorte de bureau ou de secrétariat permanent du conseil, sera chargé de préparer l'assemblée par une consultation de toutes les équipes et conseils pastoraux. À toutes les étapes, les différentes composantes de ce nouveau Conseil pastoral diocésain travailleront en lien étroit avec l'évêque et sous sa responsabilité. C'est à lui que l'assemblée confiera ses conclusions »²³⁹.

Les questions abordées sont choisies à partir de l'envoi de Bonne Espérance²⁴⁰. Durant deux ans, et à partir de la relation de 900 rencontres, le souci de rejoindre les jeunes adultes fait l'objet d'un vaste chantier. Deux assemblées vont stimuler la naissance de groupes de partage de vie et d'Évangile en invitant à « Oser la Parole ». Une assemblée portant sur l'annonce de l'Évangile dans une société pluraliste débouche sur une marche appelée « Oser le dialogue » en présence de responsables politiques. L'assemblée de juin 2006 reprend la question de la présence de l'Évangile et de l'Église, dans la société actuelle. En 2008, fait particulièrement intéressant pour nous, l'assemblée diocésaine, forme institutionnalisée de synodalité, évoque une « Église qui parle beaucoup, peut-être trop, parfois maladroitement, ou qui a du mal à trouver les mots pour

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ *Réunion du Conseil presbytéral et du Conseil pastoral diocésain, dans Église de Tournai 7-8 (1998), p. 285-286.*

²⁴⁰ Thème déjà abordé par l'Assemblée diocésaine du diocèse de Tournai : Jeunes adultes, Oser la Parole, Le dialogue interreligieux, L'Église dans la société de ce temps, L'écoute comme démarche pastorale.

parler à la tête et au cœur de l'homme. Des suggestions pour écouter plutôt que d'écrire ou parler toujours... » Ils seront entendus. En juin 2009, une soixantaine de délégués se réunissent pour ouvrir une nouvelle priorité dans la vie du diocèse « L'écoute comme démarche pastorale », l'écoute étant une synodalité informelle.

2.7. Reprises conclusives

En 1993, Mgr Huard met en route les « Chemins d'Église » dont j'ai esquissé un portrait critique en me basant sur la grille d'étude systématique de théologie pastorale de Jean-Guy Nadeau.

Face au constat de l'écroulement d'une certaine figure d'Église, Monseigneur Huard souhaite retrouver un souffle. Il y a une aspiration à inventer ensemble un nouveau visage d'Église. Monseigneur Huard choisit de mettre en route une démarche synodale sur 4 ans et non un synode pour éviter les questions insolubles. Dans ce processus qui s'étale dans le temps, l'Esprit est maître du jeu et il y a de la place pour une transformation des personnes. « Chemins d'Église » met en place une forme de synodalité orientée vers et au service de la synodalité locale : une synodalité qui se vit là où les chrétiens vivent régulièrement leur foi. De manière générale, les formes de participation qui sont sollicitées ne sont pas des participations à un acte de gouvernement d'un Peuple qui doit prendre une décision. C'est plutôt un Peuple qui s'engage dans une démarche spirituelle de discernement, qui cherche un élan spirituel.

La démarche va permettre d'acquérir un savoir expérientiel ecclésiologique et pneumatologique qui va déboucher sur une nouvelle auto-compréhension de la communauté diocésaine. Cette nouvelle figure d'Église, cette nouvelle manière de concevoir la mission sera appelée « pastorale d'engendrement ». Elle vise à revitaliser par en-dessous un modèle d'Église dont le ressort était une pastorale d'encadrement. Pour évaluer la nouvelle figure d'Église qui se met en place, j'ai utilisé les quatre éléments constitutifs de l'Église diocésaine : l'Esprit, l'Évangile, l'Eucharistie et les ministères. Au premier regard, j'ai constaté que l'Eucharistie était la grande absente de cette nouvelle figure d'Église et que cette démarche a eu des conséquences au niveau de la conception des ministères. L'ambiguïté de cette nouvelle figure d'Église qui ne passe pas dans les structures qu'elle conteste en partie et vient redynamiser, me fait craindre un décalage dans l'esprit des gens entre la manière dont ils conçoivent l'Église et les structures dans

lesquelles ils doivent la vivre et dans lesquelles ils ne se reconnaissent plus. Au final, cette nouvelle figure d'Église ne permet pas complètement, comme toute figure d'Église, à la nature de l'Église et à la mission de se vivre. Elle pose aussi la question d'une évaluation de la pastorale d'engendrement.

J'ai ensuite abordé la réception de « Chemins d'Église » en me basant sur l'étude de la réception d'un synode dans les paroisses par Dominique Barnérias. « Renaissance » s'enracine dans le dynamisme de « Chemins d'Église » et a voulu susciter une dynamique de renouveau et mettre en place une restructuration de manière synodale. En effet, la manière de mettre en place cette nouvelle façon de vivre la responsabilité doit attirer notre attention autant que ce qui est mis en place la ministérialité. Cette procédure permet des équilibres. D'un côté, on évite ce qui pourrait être perçu comme un « synodalisme » et de l'autre ce qui pourrait être perçu comme un « néo-cléricalisme ». On tient cet équilibre par la dimension liturgique, le discernement et l'envoi en mission.

J'ai terminé ce chapitre par le passage du Conseil pastoral diocésain à l'Assemblée diocésaine. En juillet-août 1998, Monseigneur Huard annonce une rénovation du Conseil pastoral diocésain pour donner à l'Envoi de Bonne-Espérance une figure plus permanente dans le diocèse²⁴¹, pour vivre davantage la synodalité dans l'Église diocésaine. La forme de Conseil pastoral mise en place dans le diocèse se révélait difficilement tenable, praticable sur le long terme. La synodalité vécue lors de « Chemins d'Église » et de l'Assemblée diocésaine du 8 juin 1996, la nouvelle figure d'Église qu'elle met en place et la nouvelle manière de concevoir la mission dans le diocèse vont provoquer le passage du Conseil pastoral diocésain à l'Assemblée diocésaine. En 2009, elle lance la toute dernière priorité dans la vie de notre diocèse « L'écoute comme démarche pastorale », l'écoute étant une synodalité informelle.

²⁴¹ Réunion du Conseil presbytéral et du Conseil pastoral diocésain, dans *Église de Tournai* 7-8 (1998), p. 284.

Conclusion

Synthèse des résultats obtenus

Au terme de ce parcours, quelques grands traits sont à retenir comme ressources pour le synode qui se prépare. Ces grands traits seront ma réponse aux questions du terrain. L'expérience vécue de la synodalité a fait redécouvrir l'importance de se mettre à l'écoute de l'Esprit. Lorsqu'une communauté d'Église élabore son projet pastoral, elle se met à l'écoute de l'Esprit de Dieu pour découvrir ce que Dieu dit aujourd'hui à l'humanité et à son Église. Cette dernière se laisse travailler par la Parole de Dieu et par les cris des hommes pour découvrir comment incarner la bonne nouvelle dans le monde d'aujourd'hui. Ensemble, les membres de l'Église discernent les appels de Dieu. Ensuite, l'expérience des conseils pastoraux, des équipes d'animation pastorale, des assemblées diocésaines est un vécu de communion ecclésiale. Dans les expériences de la synodalité dans le diocèse de Tournai, se sont rassemblées différentes composantes de l'Église, les différents états de vie, les permanents et les bénévoles... Une communauté de croyants qui a reçu une même mission et que chacun porte dans la richesse des différences. Saint Paul déjà proposait une analogie avec le corps composé de membres différents, avec chacun son importance. La synodalité vécue dans des équipes, des conseils, des assemblées a montré que cette diversité était le gage d'un processus proprement créateur, et qu'elle aidait chaque baptisé à se sentir partenaire de la même mission.

Au travers de ce parcours de la synodalité dans le diocèse de Tournai depuis le concile Vatican II jusqu'aux portes du synode, j'attire l'attention sur l'histoire du Conseil pastoral diocésain, maintenant appelé Assemblée diocésaine. Pour moi, elle permet de prendre le pouls de la vivacité de la synodalité dans le diocèse de Tournai. Au cours de cette recherche je me suis aperçue que l'Assemblée diocésaine pouvait être un très bon indicateur de la santé synodale du diocèse. Chacun des grands événements de la synodalité que nous avons épinglés ont eu des conséquences sur la composition ou même la forme du Conseil pastoral diocésain : le Concile a amené sa création, la consultation sa régionalisation et enfin « Chemins d'Église » sa mutation en Assemblée diocésaine. Cette institution est née en se faisant. Cependant, l'Assemblée diocésaine n'est qu'une institution et n'enferme pas le tout de la synodalité dans le diocèse de Tournai. Les premières Assemblées diocésaines ont produit des déclarations diocésaines.

Actuellement, l'Assemblée diocésaine se donne toujours un objet précis et recherche toujours la synodalité mais ne recourt plus à la consultation. Le groupe relais a disparu. Cette forme d'institution, liée à des conditions particulières, à des personnes, a été valable en son temps. À l'issue de ce travail, plusieurs questions se posent : une Assemblée diocésaine peut-elle être un Conseil ? Cela est-il complémentaire ? Je pense qu'il est peut-être temps pour le diocèse de Tournai d'avoir à nouveau un Conseil pastoral diocésain. Au final, celui-ci n'a pas été remplacé, il y a donc un déséquilibre dans l'exercice des pouvoirs.

Conclusion théologique

Cette étude de cas pose une question ecclésiologique. Elle nous met face au passage d'un Conseil pastoral diocésain à une Assemblée diocésaine. Cette Assemblée diocésaine n'est pas un Conseil. Même si le Code n'a pas rendu le Conseil pastoral diocésain obligatoire. Le processus, vécu, a généré une mutation institutionnelle. Il faut interroger ce passage qui vient questionner ce qui a été imaginé dans le Concile et dans le Code. La synodalité a généré une nouvelle institution, non pensée par le Concile et le Code qui « s'est faite en se faisant » comme disait Congar.

Une piste de recherche ultérieure pourrait être d'élargir cette étude au contexte belge et aux autres diocèses ayant vécu des parasynodes. Au fil de ma recherche, j'ai aussi rencontré de petites institutions régionales : le Conseil pastoral des jeunes de Mouscron, le synode de Soignies, le conseil régional de Charleroi qui ont survécu tout un temps et cohabité dans l'histoire du diocèse. Elles ont des raisons d'être différentes et pourrait aussi avoir été générées par l'exercice de la synodalité. Mon étude appelle aussi une évaluation de la pastorale d'engendrement. La pastorale d'engendrement est un modèle missionnaire parmi d'autres qui a ses accents mais aussi ses limites. Celles-ci sont plus apparentes lorsque ce modèle amène une figure d'Église et ne se vit pas dans la complémentarité d'autres modèles missionnaires. J'ai aussi remarqué, dans la vie de l'Église, un certain flottement concernant le vocabulaire théologique autour des ministères laïcs. Il serait important de permettre une réception de ces notions dans la vie des diocèses car ce vocabulaire entraîne de confusions. Étudier des « parasynodes » qui n'ont pas mené à des décisions et leurs effets pourrait donner une autre valeur à ces expériences de communion vécues dans des actes de gouvernement.

Bibliographie

Sources

Annexe dans Église de Tournai, 9 (1975).

BACQ Philippe, *Vers une nouvelle figure d'Église*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p. 6-7.

BLONDEAU Frédéric, *Cahiers Paraboles*, dans *Église de Tournai*, 7-8 (2000), p. 284.

– *Comment dire notre foi*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 3.

– *Une Leçon d'humanité*, dans *Paraboles*, 17 (1998), p. 3.

– *Une session pour équipes d'animation pastorale*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p. 4-5.

– *Vers le dialogue interreligieux*, dans *Paraboles*, 13 (1997), p. 4-5.

BUTTOL Maria-Assunta, *Témoignage sur les conseils presbytéral et pastoral*, dans *Église de Tournai*, 5 (1973), p. 25-27.

Chemins d'Église, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 17-20.

Chemins d'Église, dans *Paraboles*, 3 (1995), p. 16-17.

Chemins d'Église, dans *Paraboles*, 7 (1996), p. 16-17.

COLLARD Étienne, *À cinq minutes de la fin... Le Conseil presbytéral sortant* dans *Église de Tournai*, 9 (1975), p. 18-21.

Conseil pastoral diocésain – Réunion du 16.10.1976, dans *Église de Tournai*, 11 (1976), p. 262-263.

Conseil pastoral diocésain 19 mars 1977 dans *Église de Tournai*, 4 (1977), p. 96-97.

Conseil pastoral diocésain – Assemblée du 31 mai 1975 dans *Église de Tournai*, 7-8 (1975), p. 7-9.

Conseil presbytéral – Réunion du 5 mars 1975, dans *Église de Tournai*, 4 (1975), p. 5-6.

CROMMELINCK Luc, *Chemins d'Église*, dans *Paraboles*, 12 (1997), 14-15.

Deux nouveaux animateurs en pastorales, dans *Paraboles*, 10 (1996), p. 17.

E.C., *Conseil pastoral diocésain – Assemblée du 11-10 1975* dans *Église de Tournai*, 11 (1975), p. 14-16.

Éditorial, dans *Église de Tournai*, 1 (1967), p. 1.

Éditorial, dans *Église de Tournai*, 3 (1967), p. 1.

Éditorial, dans *Église de Tournai*, 4 (1967), p. 1.

Église de Tournai, 1 (1975), p. 16.

Église en projet, dans *Paraboles*, 14 (1997), p. 16-18.

HARPIGNY Guy, *Le ciel se réjouit, le monde est en fête, car le Seigneur vient ; Il va prendre en pitié les pauvres de son peuple (Cf. Is 49,13)*, dans *Église de Tournai*, 12 (2010), p. 603-606.

HIMMER Charles-Marie, *Editorial*, dans *Église de Tournai*, 6 (1968), p. 1.

□ *Restons tournés vers le Christ*, dans *Église de Tournai*, 11 (1975), p. 1-2.

HONNORÉ Laurent, *Inventaire des archives de l'Évêché de Tournai (1940-1989)* (Tournai - Art et Histoire. Instruments de travail, 2), Tournai, Fabrique de l'Église cathédrale de Tournai, 2004.

HUARD Jean, *Célébration des funérailles de Mgr Himmer*, dans *Église de Tournai*, 2 (1994), p. 52-59.

– *Heureux les invités...*, dans *Paraboles*, 12 (1997), p. 2.

– *Le diocèse en images*, dans *Paraboles*, 9 (1996), p. 13.

– *Pour un nouveau Conseil presbytéral*, dans *Église de Tournai*, 2 (1985), p. 37-40.

– *Pour une régionalisation renforcée*, dans *Église de Tournai*, 5 (1978), p. 127-129.

– *Préambule*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p. 2.

– *Un nouveau vicaire épiscopal*, dans *Église de Tournai*, 6 (1992), p. 209-213.

J'ai été choqué !, dans *Église de Tournai*, 1 (1970), p. 2.

La commission prêtres et laïcs, dans *Église de Tournai*, 3 (1973), p. 11.

La commission prêtres et laïcs, dans *Église de Tournai*, 4 (1973), p. 11.

Le C.C.O.D a clôturé ses travaux, dans *Église de Tournai*, 9 (1975), p. 12 - 16.

Le doyenné de Soignies fait son synode, dans *Paraboles*, 11 (1997), p. 19.

LE SERVICE PRESSE DIOCÉSAIN, *Conseil presbytéral – Réunion du 11 octobre 1978*, dans *Église de Tournai*, 11 (1978), p.304-305.

Le synode des doyens. Un projet pour les années qui viennent, dans *Église de Tournai*, 6 (1993), p. 181-183.

Levons l'anonymat !, dans *Église de Tournai*, 6 (1969), p. 9.

M.B., *Conseil pastoral diocésain – Réunion du 16 mai 1981*, dans *Église de Tournai*, 7-8 (1981), p 227-228.

MAILLARD Monique, *Himmer Charles [évêque de Tournai de 1949 à 1977]*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 9, Bruxelles, 2007, p. 217-222.

MAYENCE Étienne, *Quelques réflexions à propos du Conseil presbytéral* dans *Église de Tournai*, 10 (1979), p. 271.

MILET A. *Notes historiques et bibliographiques sur les revues diocésaines de Tournai*, dans *Église de Tournai* 11 (1980), p. 414-417.

Nomination d'une nouvelle animatrice en pastorale, dans *Paraboles*, 6 (1995), p. 17

Paraboles, 14 (1997), p. 16.

Prier pour la paix, dans *Paraboles*, 14 (1997), p. 20-21.

PROCUREUR Daniel, *Ce qui préoccupe les chrétiens du diocèse*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p.4-5.

Quelles figures d'Église pour demain, dans *Paraboles*, 9 (1996).

Rapports d'activités du Conseil pastoral (1969-1973), dans *Église de Tournai*, 3 (1973), p. 3-11.

Rencontres régionales, dans *Paraboles*, 10 (1996), p. 16.

SAMAIN Pierre, *Vingt ans d'épiscopat...*, dans *Église de Tournai*, 2 (1969), p. 3.

SCOLAS Paul, *Aujourd'hui quelle mission pour l'Église ?*, dans *Cahiers de Paraboles*, 1 (1997), p. 5-39.

– *Où conduisent les Chemins d'Église*, dans *Paraboles*, 1 (1994), p.17-18.

– *Passion du Christ. Passion des hommes*, dans *Paraboles*, 4 (1995), p. 18-19.

– *Une nouvelle année pastorale*, dans *Paraboles*, 5 (1994), p. 17-19.

Souffle de Dieu. Espérance des hommes, dans *Paraboles*, 9 (1996), p. 16-17-18.

Supplément dans *Église de Tournai*, 10 (1975).

Synode, dans *Paraboles*, 69 (2011) [à paraître].

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Chemins d'Église. Jeunesse de Dieu-Jeunesse des hommes. Guide pour le travail des conseils pastoraux*, Tournai, Diocèse de Tournai, 1994-1995.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Chemins d'Église. Marche de Dieu-Marche des hommes. Guide pour préparer la visite pastorale*, Tournai, Diocèse de Tournai, 1993.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Chemins d'Église. Passion du Christ-Passion des hommes. Guide pour le travail des équipes pastorales*, Tournai, Diocèse de Tournai, 1995-1996.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Conseil presbytéral du diocèse de Tournai*, t. 10, p. 217-221.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Des Equipes d'Animation Pastorale* (Au service des communautés chrétiennes), 2001

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Du Roi à l'enfant*, 1995.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Face au chômage. Une parole d'Église*, Tournai, Diocèse de Tournai, 1994.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'animation pastorale des communautés locales* (Au service des communautés chrétiennes), 2005.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'avenir des paroisses* (Au service des communautés chrétiennes), 1998.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'avenir reste à écrire aux couleurs de l'Évangile. Le diocèse de Tournai, une Église en projet*, 1998.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *L'Église du Hainaut s'engage... avec les pauvres contre la pauvreté. Déclaration adoptée par le diocèse de Tournai le 8 juin 1996*, 1996.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Le chemin du pauvre*, 1996.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Le défi du désert*, 1994.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Le puits de la rencontre*, 1997.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé du 23 avril 1956*, t.5, p. 37-38.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et aux fidèles. Le Conseil pastoral du diocèse de Tournai*, 13 octobre 1968, t. 10, p. 373-380.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et aux fidèles, Le Conseil pastoral du diocèse de Tournai*, 13 octobre 1968, t. 10, p. 381-383.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et aux fidèles, Le Conseil pastoral du diocèse de Tournai*, 13 octobre 1968, t. 11, p. 1-3.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et aux fidèles, Le Conseil pastoral du diocèse de Tournai*, 13 octobre 1968, t. 11, p. 93-106.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Lettre au clergé et statuts. Le Conseil presbytéral du diocèse de Tournai*, 20 août 1967, t. 10, p. 205-215.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Mémorial de la réunion prosynodale*, 2-3 août 1966, t.9, p. 389-390.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Portés par l'esprit*, 1998.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Si tu veux devenir chrétien, entre dans l'Église du Christ*, 2009.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Souffle de Dieu-Espérance des hommes. Guide pour le travail des équipes pastorales*, 1996-1997.

TOURNAI, ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI, *Témoins de l'Évangile au cœur du monde*, 1987.

Un partage entre jeunes et adultes, dans *Paraboles*, 2 (1994), p. 15-16.

Une réunion de délégués des régions pastorales (Mesvin, 25 novembre 1978), dans *Église de Tournai*, 1 (1979), p. 8.

Veilleurs où en est la nuit ? Le jour vient, dans *Paraboles*, 12 (1997).

Autres sources et littératures secondaires

- BARNÉRIAS Dominique, *La paroisse en mouvement. L'apport des synodes diocésains français de 1983 à 2004* (Théologie à l'université, 19), Paris, Desclée De Brouwer, 2011, p. 218.
- BORRAS Alphonse, *La synodalité du peuple de Dieu*, dans *Prêtres Diocésains 1337/1338* (1996) 263-280.
- BOURGEOIS Henri, *Questions fondamentales de théologie pratique* (Les fondamentaux), Bruxelles/Québec, Lumen vitae/Novalis, 2010.
- Code de Droit canonique bilingue et annoté*, Montréal, Wilson et Lafleur, 1999, 3^e éd.
- COLLINS Patrick W., *The diocesan synod - An assembly of the People of God*, dans *The Jurist*, 33 (1973), p. 399-411.
- Concile œcuménique Vatican II, *Constitutions, décrets, déclarations, messages*, Paris, Éditions du Centurion, 1967.
- CONGAR Yves, *Entretiens d'automne* (Théologies), Paris, Cerf, 1987.
- *Esquisse du mystère de l'Église*, (Unam Sanctam, 8), Paris, Cerf, 1953.
- *La réception comme réalité ecclésiologique*, dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 56 (1972), p. 369-403.
- CONGREGATION POUR LES ÉVÊQUES – CONGREGATION POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES, *Instruction sur les synodes diocésains (et appendice)*, dans *Documentation Catholique* 2167 (1997), p. 826-834.
- DE BREMOND D'ARS Nicolas, « Un synode pour changer ? » intervention lors du colloque internationale de Paris, 19 et 20 juin 2008 « Catholicisme », organisé par le MOCA (Modernité et Catholicisme), EHESS et le CEIFR (Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux). <http://ceifr.ehess.fr/document.php?id=272>.
- FAGGIOLI Massimo, *Quelques thèmes de réflexion sur le modèle d'évêque post-conciliaire*, dans *Revue des sciences religieuses*, 76 (2002), p. 78-102.
- FAMERÉE Joseph et ROUTHIER Gilles, *Yves Congar*, (Initiations aux théologiens), Paris, Cerf, 2008.

GRIEU Étienne, *Quelle place pour la Bible dans l'élaboration du discours en théologie pratique ?*, dans Luca BRESSAN et Gilles ROUTHIER (éd.), *Le travail de la Parole* (Théologie pastorale, 8), Bruxelles, Lumen Vitae, p. 103-122.

– *Nés de Dieu, Itinéraires de chrétiens engagés, essai de lecture théologique* (Cogitatio Fidei 231), Paris, Cerf, 2003.

JEAN-PAUL II, Discours aux délégués du synode diocésain de Nancy – 10/10/88, dans *La Documentation Catholique*, n° 1971 (1988), p. 1035-1037 ; aussi dans *Acta Apostolicae Sedes*, 81 (1989), p. 689-694.

JOIN-LAMBERT Arnaud, *La dynamique synodale dans les diocèses catholiques depuis le concile Vatican II. Une double expérience de l'Église et de l'Esprit Saint*, dans *Cristianesimo nella storia* (2011) [à paraître].

– *Les liturgies des synodes diocésains français 1983-1999* (Liturgie 15), Paris, Cerf, 2004.

– *Les synodes diocésains français et leurs Actes (1983-1997). Des questions posées aux canonistes*, dans *Revue de Droit Canonique*, 49 (1999), p. 351-374.

KOMONCHAK Joseph, *Vatican II as an « Event »* dans (Theology Digest, 46), 4 (1999), p. 337-352.

LEGRAND Hervé, *La réalisation de l'Église en un lieu*, dans *Initiation à la pratique de la théologie*, t.3, Paris, Cerf, 1993, p. 142-330.

LES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, Paris, Cerf, 1996.

MELLONI Alberto et SCATENA Silvia (éd.), *Synod and synodality. Theology, history, canon law and ecumenism in new contact. International Colloquium Bruges 2003* (Christianity and history. Series of the John XXIII foundation for religious studies in Bologna, 1), Münster, Lit Verlag, 2005.

MONCEAU Henri (éd.), *Les synodes diocésains*, Paris, Desclée De Brouwer, 1994.

NADEAU Jean-Guy –RAYMOND Gilles, *Dossier de travail en praxéologie pastorale*, dans NADEAU Jean-Guy (éd.), *La praxéologie pastorale. Orientations et parcours*. (Cahiers d'études pastorales 5), Montréal, Fidès, 1987, p. 283-309.

- PALARD Jacques (éd.), *Le gouvernement de l'Église catholique. Synodes et exercice du pouvoir* (Sciences humaines et religion), Paris, Cerf, 1997.
- PASSICOS, Jean, *Le Synode diocésain dans l'histoire et dans le code. Le retour du Synode diocésain : un épiphénomène ?* dans *Revue de l'Institut catholique de Paris*, 31 (1989), p. 3-16.
- ROUTHIER Gilles et VIAU Marcel (éd.), *Précis de théologie pratique* (Théologies pratiques), Bruxelles/Québec, 2007.
- ROUTHIER Gilles, « *Église locale* » ou « *Église particulière* ». *Querelle sémantique ou option théologique ?*, dans *Studia canonica*, 25 (1991), p. 277-334.
- *L'épiscopat au synode de 2010 : un style fidèle à Vatican II ?*, Vatican II comme style théologique Colloque internationale, Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 2010 [à paraître].
- *La synodalité de l'Église locale*, dans *Studia canonica*, 26 (1992), p. 111-161.
- *Le défi de la communion. Une relecture de Vatican II* (Brèches théologiques 18), Montréal/Paris, Médiaspaul, 1994.
- *Vatican II : Herméneutique et réception* (Héritage et Projet, 69), Montréal, Fides, 2006.
- SCOLAS Paul, *Une Église aux couleurs d'Évangile* dans BACQ Philippe et THEOBALD Christoph (éd.), *Passeurs d'Évangile autour d'une pastorale d'engendrement*, Bruxelles/Montréal, Lumen Vitae/Novalis, 2008, p. 181-197.
- VALDRINI Patrick (éd.), *La synodalité, participation au gouvernement de l'Église. Actes du 7^e congrès international de droit canonique, Paris, UNESCO, 21-28 septembre 1990*, dans *Année Canonique*, Hors série 1992, 2 vol.

Annexe